

# FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

### ABONNEMENTS

|                         |      |        |        |        |
|-------------------------|------|--------|--------|--------|
|                         | 1 an | 6 mois | 3 mois | 1 mois |
| Suisse, franco domicile | 15.— | 7.50   | 3.75   | 1.30   |
| Etranger                | 36.— | 18.50  | 9.50   | 3.50   |

Prix réduit pour certains pays, se renseigner à notre bureau  
 Chang. d'adresse 50 c. Idem p<sup>r</sup> vacances 50 c. par mois d'absence.  
 TELEPHONE 51.226 - CHEQUES POST. IV 178

## et du Vignoble neuchâtelois

ORGANE DE PUBLICITÉ ET JOURNAL QUOTIDIEN POUR LE CANTON DE NEUCHÂTEL ET LES CONTRÉES AVOISINANTES — PARAÎT TOUS LES JOURS, EXCEPTÉ LE DIMANCHE

### ANNONCES

14 c. le millimètre, min. 25 mm. Petites annonces locales 10 c. le mm., min. 1 fr. — Avis tardifs 30, 40 et 50 c. — Réclames 50 c., locales 30 c. — Avis mortuaires 20 c., locaux 14 c. — Etranger 18 c. le millimètre (une seule insertion minimum 5.—), Mortuaires 23 c., minimum 8.30. Réclames 60 c., minimum 7.80.

### Note politique

## Le peuple neuchâtelois a voté contre le communisme

Le résultat de la votation sur la loi gouvernementale du 23 février dernier, portant interdiction du parti communiste, qui se déroulait hier dans notre canton, était attendu avec curiosité et avec impatience loin à la ronde. Le peuple neuchâtelois s'est prononcé à ce propos conformément aux pronostics qui avaient été émis, mais il l'a fait à une telle majorité que celle-ci ne laisse aucun doute sur les sentiments véritables de notre pays vis-à-vis de la doctrine communiste.

Alors que la demande d'initiative visant le communisme avait obtenu un peu plus de 11,000 signatures, c'est 17,855 citoyens qui se dressent, par le bulletin de vote, contre le droit à l'existence de ce mouvement sur notre sol. Tandis que 8,350 seulement demandent qu'il puisse continuer à se propager.

Les rejetants sont constitués en gros par la masse des électeurs socialistes mais il est à noter que, dans chaque district, ils sont d'un nombre inférieur à celui obtenu par les listes bleues pour les élections au Conseil d'Etat et au Grand Conseil. Par contre, et partout, les acceptants sont beaucoup plus que les électeurs qui ont voté « national ».

Il faut remarquer aussi que pas une commune du canton ne s'est prononcée en faveur de la loi et ceci, assurément, revêt une certaine importance. La Chaux-de-Fonds et le Locle, que l'on pouvait supposer devoir être parmi les localités hostiles à la loi d'interdiction, votent nettement contre le communisme. On s'en réjouira comme d'un heureux signe de renaissance pour les Montagnes neuchâteloises.

Le canton de Neuchâtel est ainsi le premier pays, en Europe et probablement dans le monde, qui a écarté par la voie démocratique les menées du communisme international. Nul doute que ce fait n'ait une grande répercussion; d'autres cantons suisses, Genève et Vaud en particulier, prendront exemple sur nous et d'autres pays porteront déjà un vif intérêt à la loi du gouvernement neuchâtelois, aujourd'hui approuvée par le parlement et par le peuple. Sait-on que notre chancelier d'Etat a reçu récemment du Grand Duché de Luxembourg (dont le parlement vient de voter aussi l'interdiction du communisme) une lettre officielle demandant communication des divers textes neuchâtelois visant le communisme?

Le parti de Moscou disparaîtra maintenant de notre carte politique. Comme aucun de ses candidats n'est élu non plus au Grand Conseil (puisqu'il n'a obtenu le quorum ni au Locle, ni à la Chaux-de-Fonds) aucune difficulté d'ordre légal n'existe de ce côté-là. Seuls les conseillers généraux communistes des deux grandes villes neuchâteloises devront se démettre de leurs fonctions.

Il est un point pourtant sur lequel devra présentement porter l'effort de nos autorités: c'est de ramener à la maison neuchâteloise, grâce à un redressement social véritable, les égarés qui, un moment, s'étaient laissés séduire par les meneurs communistes. R. Br.

## Des députés anglais menacent d'occuper la salle des séances pendant le sacre

LONDRES, 25. — « A moins que le chancelier de l'échiquier n'accepte de modifier ou de supprimer son projet d'impôt pour la défense nationale, les députés menacent de faire une grève d'occupation à la Chambre des communes et d'empêcher le couronnement », déclare le « Sunday Referee ».

Le projet d'impôt fera l'objet des délibérations de la Chambre des communes, mardi prochain, et ce journal prévoit que les conservateurs, de même que les libéraux et les travaillistes s'opposent au vote de cette mesure et, si besoin est, resteront en séance pendant toute la période prévue pour les cérémonies du sacre.

### Un drame atroce à Los Angeles

## Econduit, un amoureux met le feu au pagne d'une danseuse hawaïenne qui meurt carbonisée

LOS ANGELES, 25. — Un drame atroce s'est déroulé dans une « boîte de nuit » de Los Angeles, la nuit dernière.

Un amoureux éconduit de la jolie danseuse hawaïenne May Purdue, s'est sauvagement vengé du dédain de la jeune fille, âgée de 19 ans. Alors que celle-ci exécutait son numéro de danse, un brandon enflammé vint s'abattre sur son pagne.

En quelques secondes, la danseuse était transformée en une torche humaine qui se roula sur la piste de dancing. Cet horrible spectacle provoqua une véritable panique dans la salle. Cependant, plusieurs personnes, qui s'étaient courageusement précipitées vers la malheureuse pour lui porter secours, parvinrent à étouffer les flammes. Mais la danseuse succomba peu après à ses brûlures.

Plusieurs témoins ont déclaré que le brandon enflammé avait été lancé par Mathew Danahue, jeune homme appartenant à la meilleure société, qui poursuivait May Purdue de ses assiduités. Il a été arrêté.

### La fille d'un ministre assassinée à Vienne

VIENNE, 26. — La fille du ministre de Paraguay en Autriche, Mlle Ingrid Wiengreen, a été découverte dans une auto, atteinte de trois coups de feu. La jeune fille a succombé à l'hôpital sans avoir repris connaissance.

### Encore un roi en Suisse

Cette fois, c'est celui de Suède  
 PARIS, 26. — Le roi de Suède, Gustave V, est parti dimanche soir de Paris pour Fribourg, où il restera quelques jours chez la grande duchesse Hilda de Baden-Baden.

## Un incident de presse compromet les résultats de l'entrevue de M. Schuschnigg et du « duce »

VENISE, 25. — Commentant les résultats de la rencontre de Venise, M. Virgilio Gayda, que l'on considère généralement en Italie comme le porte-parole du régime, annonçait dans le « Giornale d'Italia », parmi les conséquences du nouveau rapprochement austro-italien dans le cadre de l'axe Rome-Berlin, l'entrée pro-

qui concerne la politique intérieure de l'Etat, est absolument clair et droit. Il n'y a pour nous que le Front patriotique.

**Vive sensation à Budapest**  
 BUDAPEST, 25. — L'article du « Giornale d'Italia » a produit à Budapest la plus vive sensation.



Les deux chefs de gouvernement lors d'une entrevue, l'an dernier, pendant les manœuvres à Tor di Quinto.

chaîne, dans le conseil du front patriotique autrichien, d'un membre du parti nazi autrichien.

### M. Schuschnigg répond

Le chancelier d'Autriche, M. Schuschnigg, a écrit à ce propos dans le « Correspondance politique », un article mettant les choses au point: « Je me vois, dit-il, obligé de revenir sur un article du « Giornale d'Italia » publié le 23 avril, article susceptible de provoquer des interprétations regrettables, d'autant plus qu'il fut écrit sitôt après la conclusion des travaux de Venise.

« Je considère donc de mon devoir d'exposer clairement la situation telle qu'elle existe. Le fait d'avoir établi une corrélation directe entre cet article et les résultats des entrevues de Venise peut prêter à confusion. L'Italie, amie de l'Autriche aujourd'hui comme hier, ne s'est pas immiscée dans les affaires intérieures de l'Autriche.

« Aussi convient-il de se borner, en ce qui concerne la possibilité d'une collaboration de cette opposition nationale dans le cadre du Front patriotique, à se reporter exclusivement aux déclarations faites précédemment par le chef du gouvernement de Vienne. »

### Tout gouvernement de coalition est exclu

Le chancelier rappelle ensuite les efforts qui furent déployés à ce sujet et écrit plus loin:

« Il ne fut pas question d'une participation au gouvernement. J'ai dit alors que le régime actuel en Autriche exclut tout gouvernement de coalition. Le chemin de l'Autriche, en ce

Il faut noter que c'est au moment même où le président du conseil Daranyi venait de prendre des mesures importantes contre l'agitation des extrémistes de droite que les nazis hongrois rejoignent de l'étranger un très vif encouragement.

### Une mise au point de Rome

VIENNE, 25. — Le « Neues Wiener Tagblatt » a reçu une note de Rome, émanant du ministère des affaires étrangères, disant que l'article sensationnel du « Giornale d'Italia » du 23 avril ne devait être considéré que comme un travail privé et ne reflétait aucunement l'opinion du ministère italien des affaires étrangères.

### Conséquence: un refroidissement général

VIENNE, 25. — Les déclarations de M. Schuschnigg, qui, de toute son autorité, s'est opposé à la tentative d'immixtion dans la politique autrichienne, ont fait une forte impression à Vienne.

On assure que le chancelier est décidé à poursuivre sa route et à ne pas capituler devant les nationaux-socialistes.

On parle, ici, d'un refroidissement entre tous les intéressés comme conséquence immédiate de cet incident et l'on craint de la mauvaise humeur entre Vienne, d'une part, et Rome et Berlin, d'autre part.

### Trente jeunes nazis arrêtés

VIENNE, 25. — On mande de Salzbourg que 30 jeunes nationaux-socialistes des environs de la ville, ont été arrêtés et incarcérés sous l'inculpation d'activité prohibitive.

## La France et l'Angleterre ont relevé Bruxelles des ses obligations du pacte de Locarno

BRUXELLES, 25. — Samedi matin, il a été procédé au département des affaires étrangères de Belgique, entre M. Spaak, ministre des affaires étrangères, et les ambassadeurs de France et de Grande-Bretagne, M. Laroche et sir Esmond Ovey, à la signature de deux documents, l'un consistant en une déclaration franco-britannique relevant la Belgique de ses obligations résultant du pacte de Locarno, en tant que puissance garante, — l'autre en un accusé de réception du gouvernement belge.

## M. Mussolini irait-il rendre visite à M. Hitler?

LONDRES, 26. — Le « Sunday Times » dit apprendre de Rome que le but principal du voyage de M. Goering à Rome est d'engager M. Mussolini à rendre visite au chancelier Hitler. La date du 14 mai aurait même déjà été articulée pour ce voyage.

## Un célèbre parachutiste se tue à Vincennes

VINCENNES, 26. — Le parachutiste américain Clem Sohn, surnommé « l'homme oiseau », s'est tué dimanche après-midi au meeting aérien de Vincennes. Il s'était jeté, vers 18 h., de 3000 mètres d'altitude; 200,000 personnes le virent nettement évoluer, se diriger parfaitement et revenir vers le centre du terrain; à 400 m. du sol, Clem Sohn actionna en vain son parachute dorsal, puis il actionna son parachute ventral, qui ne fonctionna pas non plus. Le corps du malheureux s'écrasa au sol. Quand on le releva, il respirait à peine. Il était âgé de 28 ans.

### Drame passionnel à Granges

## Un caporal tire sur sa fiancée et se fait ensuite justice

GRANGES, 26. — Un drame étrange s'est déroulé samedi à Granges. Charles Maillard, caporal à la compagnie de mitrailleurs IV-21, âgé de 24 ans, domicilié à Neuchâtel, qui suivait un cours de répétition à Delémont, s'était rendu samedi soir à Granges, pour faire une visite à sa fiancée. Vers 11 h., les habitants de la maison où logeait la jeune fille, âgée de 22 ans, entendirent plusieurs coups de feu dans sa chambre. Quand on accourut, les deux jeunes gens gisaient à terre, dans une mare de sang. Maillard, blessé à la tête, succomba dimanche matin à l'hôpital de Soleure, où il avait été transporté. La jeune fille est hors de danger. Les causes du drame sont inconnues.

### La guerre d'Espagne

## Les troupes de Franco sont victorieuses sur le front de Biscaye

MADRID, 25. — On mande de Bilbao: Le combat se poursuit avec acharnement dans la région d'Elorrio. Les troupes insurgées, munies d'un important matériel de guerre, attaquent sans répit les positions gouvernementales de ce secteur, pillonnant les fortifications des gouvernements. Cependant, les miliciens, bien protégés dans leurs abris, résistent avec aplomb. Le secteur de Marquina, par contre, est calme.

La défaite des troupes basques s'est accentuée dans la soirée avec l'occupation par les forces insurgées des hauteurs de Berbiozabal, Santa Mananzer et de celles qui sont situées au nord d'Artiebaso. Ainsi les troupes du général Franco étaient dans la soirée à moins de 5 kilomètres de Durango.

### Mais les gouvernementaux annoncent une victoire

MADRID, 25. — L'état-major de l'armée du centre a publié un communiqué selon lequel les forces gouvernementales ont occupé de nouvelles positions sur le front de Teruel à une distance approximative de 3 km. et demi de la route Teruel-Saragosse.

Sur le front d'Euskadi, les républicains ont fortement attaqué les positions ennemies de Lequeito et effectué des avances notamment dans la vallée de Berroaeta. Les pertes subies par les insurgés sont très élevées.

### Les insurgés annoncent une importante victoire

SALAMANQUE, 25. — Le grand quartier général nationaliste a publié un communiqué qui dit notamment: «

« Sur le front de Biscaye, nos troupes ont remporté aujourd'hui (le 24 courant) une magnifique victoire. Elles ont occupé les cols de Campazar et de Zabaleta, les trois Inchorias, l'importante bourgade d'Elorrio et les hauteurs qui la dominent au nord-est, hauteurs qui sont à cinq kilomètres de Durango, qui est aujourd'hui sous le feu de nos canons.

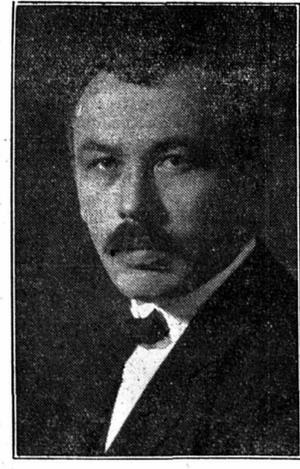
« Cette victoire sur la position de Campazar a provoqué le défoncement de tout ce front, qui est maintenant occupé par nos troupes. L'ennemi est en fuite en direction de Bilbao, poursuivi par nos soldats et notre aviation. »

### Les Anglais forcent le blocus des nationalistes

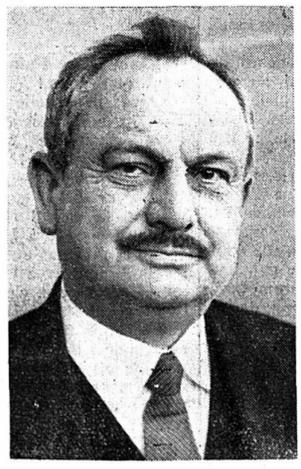
### Burgos proteste à Londres

SALAMANQUE, 26 (Havas). — Le gouvernement de Burgos a protesté auprès du gouvernement britannique dans les termes les plus énergiques contre le fait qu'au moment où des bateaux anglais se dirigeaient sur Bilbao, forçant le blocus, des navires de guerre anglais se sont placés entre les bateaux marchands et le croiseur insurgé « Almirante Cervera », ce qui constitue une transgression flagrante du principe de la neutralité. Le gouvernement de Burgos demande que des mesures soient prises pour éviter la répétition de tels faits.

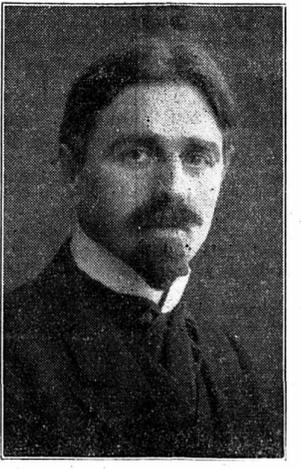
## Les cinq membres du gouvernement neuchâtelois qui ont été élus les 24 et 25 avril



M. Edgar Renaud



M. Ernest Béguin



M. Antoine Borel



M. Jean Humbert



M. Alfred Guinchard

Lire en sixième page  
 La chronique régionale

Lire en huitième page  
 Grande journée électorale dans le canton de Neuchâtel

AVIS

Pour les annonces avec offres sous initiales et chiffres, il est inutile de demander les adresses...

A louer jolie chambre, au soleil, central. S'adresser Ecluse 16, 1er étage.

PENSIONS

Chambre et pension dans villa, remise à neuf, belle vue. Prix modérés.

Hôtel du Dauphin Serrières

CHAMBRES AVEC OU SANS PENSION Pension depuis Fr. 3.50

DEMANDES A LOUER

On demande petite chambre indépendante sommairement meublée, comme pied-à-terre...

OFFRES D'EMPLOIS

On cherche pour tout de suite, jeune fille appliquée et aimant les enfants...

Pressant

On cherche personne expérimentée, sachant cultiver et s'occuper d'un ménage soigné...

jeune fille

connaissant tous les travaux de ménage. Entrée immédiate.

dame

d'un certain âge, pour tenir le ménage de trois personnes habitant la montagne.

personne

capable d'enseigner la langue allemande pour deux après-midi par semaine.

DEM. D'EMPLOIS

Jeune fille de bonne famille cherche place pour aider à la maîtresse de maison.

commissionnaire

dans boulangerie-pâtisserie, à Neuchâtel ou la Neuveville, en vue d'apprendre la langue française.



Le personnel d'hôtel est rapidement complété par une annonce dans le réputé Indicateur des places de la Suisse...

AVIS DIVERS

Leçons d'anglais

Mlle Nelly JENNY Rue Coulon 10

Français

très bonnes leçons, tous degrés. Prix modérés.

MARIAGE

Veuf, seul, ayant jolie situation à la campagne et traité, désire union avec personne de 45 à 55 ans...

Vient d'arriver

au Café, mignonne automobile, à voir HOTEL DU DAUPHIN, SERRIÈRES.



NETTOYAGE A SEC - TEINTURE Mager & Desjardins, Neuchâtel



Plumes-Réservoir 10% Magasins: Saint-Maurice 1 Sablon 3

Une offre sans pareille en Lainages, haute nouveauté. Pour Ensembles, Costumes tailleurs, Manteaux, Robes et Jupes... AU LOUVRE La Nouveauté S.A. Neuchâtel

Feuille d'avis de Neuchâtel

Le numéro: 10 centimes En vente à Neuchâtel aux dépôts suivants: Kiosques de la Gare, de l'Hôtel-de-Ville, de l'Ecluse...

Mme Clotilde Treybal Professeur de violon

Reprise des leçons Conditions spéciales pour débutants Téléphone 53.473

Fêtes de Pentecôte

Magnifiques voyages accompagnés à Venise, Stresa, Iles Borromées, Florence, Rome, Naples, Pompéï, Capri...

Programmes détaillés, renseignements, inscriptions à l'Agence de voyages François Pasche

APPEL Les familles désireuses de venir en aide aux enfants d'émigrés russes

qui arriveront vers le milieu du mois de mai, pourront dès maintenant envoyer des HABITS USAGÉS, mais propres à Mme L. Michaud...

Société d'utilité publique des femmes suisses

SECTION DE NEUCHÂTEL THE en faveur du FOYER DES ÉCOLIERS JEUDI 29 AVRIL, dès 15 h. 15

au Restaurant Neuchâtelois sans alcool BUFFET BIEN GARNI - FLEURS - CARAMELS

AVIS J'avise tout le monde que par les temps actuels, il est bon de faire des économies en faisant retaper toute sa garde-robe...

Magasin: Faubourg de l'Hôpital 1 bis - Tél. 53.316

Leçons de français COURS QUOTIDIENS pour étrangers (1-3 heures par jour)

Grammaire - Composition - Littérature - Orthographe Leçons et répétitions de latin pour écoliers

Mademoiselle M. PERREGAUX Professeur diplômé - FAUBOURG DE L'HOPITAL 17

Mademoiselle H. PERREGAUX PROFESSEUR DE MUSIQUE

PIANO - HARMONIUM Cours - Leçons Demandes de renseignements et inscriptions chaque jour

DEMANDES à ACHETER

On cherche 20 à 25 m² de terre végétale Adresser offres avec conditions, Etude des notaires Petitpierre et Hotz.

actions

de la Société de navigation à vapeur des lacs de Neuchâtel et Morat. Faire offres écrites sous chiffres S. C. 633 au bureau du journal.

violin d'enfant

J'achèterais un B. Rothen, Coffrane. Livres d'écoles latines, secondaires et supérieures, sont achetés par la Librairie Dubois (sous l'hôtel du Lac)

Bouteilles

ACHAT ET VENTE H. NICOLET, Saint-Blaise Téléphone 75.265

Bijoux or

achetés au plus haut cours du jour E. CHARLET sous le théâtre



Pédicure Mme Ch. BAUERMEISTER diplômée R.F.O.M. à Paris Beaux-Arts No 7 2me étage Tél. 51.982

LES CAFÉS OTZ SONT BONS

Feuilleton de la «Feuille d'avis de Neuchâtel»

La fête et la mort Roman détective par BLUETTE VULLIEMIN

J'en arrive à la situation paradoxale de celui qui, voulant prouver qu'il est riche parce qu'il possède de vraies perles, fait fondre celles-ci dans du vinaigre.

vous aucun droit sur lui, mais nous l'aimons et nous voulons savoir ce qu'il est devenu. Or le hasard, ou si tu veux, la Providence, a fait que nous avons été amenés à établir une corrélation entre lui et le duc.

- Tu m'as dit hier, par boutade, que tu voulais séduire le duc. Te sens-tu capable de jouer ce rôle, sérieusement? - Armand, est-tu en train de plaisanter? Il y avait de l'inquiétude dans ses prunelles et de la crispation dans son sourire.

whisky, vodka et zakouski variés: minuscules saucisses grillées, piquées d'une fourchette de vermeil, olives vertes et noires, foies de volailles sautés, choux au fromage, fines tartines de caviar frais, languettes de saumon ou d'anchois fumé, enrobées de pâte feuilletée, bouchées de foie gras truffé, sandwiches au cresson, au radis, au céleri, au crabe, sorbets à la rose, aux pistaches, an café, friandises, nougats, tartellettes à la framboise, à la fraise, chocolats, marrons glacés.

faire elle-même les honneurs de son goûter, et surtout - ne soyez point jalouse - d'être privée du plaisir de rencontrer son Altesse... mais le médecin est catégorique. - Je vous en prie, mon cher, appelez-moi tout bonnement Spokane, dit le duc, - ou, si vous préférez, Axel - c'est ainsi que me nomment mes amis!

duction. - Pour le coup, délicieuse Diane, je demande des éclaircissements! - C'est très difficile...! Armand, je vous en supplie, venez à mon secours! - Vous saurez bien mieux que moi plaider votre cause; mais comme je n'ai rien à vous refuser... Voici ce dont il s'agit, mon cher duc: Diane a une très charmante cousine, Julie de Champrond; la pauvre jeune femme vient d'éprouver une cruelle déception et notre amie, toujours sensible à la souffrance des autres, voudrait la distraire. Aussi, tout à l'heure, m'a-t-elle consulté pour savoir si elle pouvait vous demander de l'amener à Spokane, quand elle s'y rendra pour la chasse avec Roger... C'est bien cela, Diane?

Administration : 1, rue du Temple-Neuf.  
Rédaction : 3, rue du Temple-Neuf.

Bureaux ouverts de 7 h. 30 à 12 h. et de  
13 h. 45 à 17 h. 30. Samedi jusqu'à midi.

Régie extra-cantonale : Annonces-  
Suisses S. A., Neuchâtel et succursales.

# Feuille d'avis de Neuchâtel

Les annonces sont reçues jusqu'à 14 h. (grandes annonces 9 h.), le vendredi jusqu'à 17 h. pour le numéro du lundi.

Emplacements spéciaux exigés, 20 %  
de surcharge.

Les avis tardifs et les avis mortuaires  
sont reçus au plus tard jusqu'à 5 h.

La rédaction ne répond pas des manus-  
crits et ne se charge pas de les renvoyer.

## ENCHÈRES

### Grandes enchères publiques de bétail et matériel rural à Fontainemelon

Le mardi 27 avril 1937, dès 9 heures précises, M. Jean LUSCHER, agriculteur, fera vendre par enchères publiques, à son domicile, à Fontainemelon, pour cause de cessation de cultures, le bétail et matériel ci-après :

- BÉTAIL :** 4 juments de trois, six, neuf et dix ans.  
2 taureaux d'un an.  
16 vaches en grande partie fraîchement vélées.  
4 génisses portantes.  
5 élèves.  
1 truie avec sa nichée.

- MATÉRIEL :** Six chars à pont, quatre chars à échelles, un char à purin avec bosse de 1200 litres, un camion à un et deux chevaux, un break, une brecette à ressorts, un char à lait, un traîneau, deux glisses, un tombereau, deux caisses à sable, un moteur 3 HP sur chariot, un tracteur « Fordson » avec appareil à faucher et poulie, un concasseur, un hâche-paille, un coupe-racines, un brise-tourteaux, deux pompes à purin dont une à prairie, une bascule, deux rouleaux, quatre herse dont une à prairie, un semoir, à deux chevaux, un dit pour petites graines, une faucheuse « Deering », une scie à ruban, deux faneuses, un arrache pommes de terre, un râteau-fane à un cheval, un râteau à cheval, un trieur, douze harnais divers, trois colliers à boeufs, huit couvertures chevaux, dix-huit clochettes, une chaudière électrique 100 litres, cinq râteaux à main, un lot de chaînes et palonniers et quantité d'objets servant à l'exploitation d'un domaine rural.

Terme de paiement : 30 juin 1937, moyennant cautions solvables.

Escompte 2% au comptant sur échutes supérieures à Fr. 100.—

Cernier, le 20 avril 1937.

R 8195 N

Le greffier du Tribunal :  
A. DUVANEL :

## IMMEUBLES

### On demande à acheter TERRAIN

(500 m<sup>2</sup> environ), avec belle vue, à proximité de la forêt, et possible eau, électricité, région Montmolin-Chambrelin, pour y placer maisonnette week-end. — Adresser offres écrites, renseignements et prix à P. B. 628 au bureau de la Feuille d'avis.

### Colombier

Petite villa, quatre chambres, place pour une ou deux chambres nouvelles, grand jardin, magnifique situation, vue sur le lac et les Alpes. — Prix : 22,000 fr.

Maison, deux appartements deux et trois chambres, plus combles habitables. — Prix : 18,000 fr. S'adresser Etude J.-P. Michaud, avocat et notaire, Colombier.

A vendre au pair  
titre hypothécaire  
4 1/4 %

en PREMIER rang, de Fr. 18,000.— sur immeubles, en bon état, expertises Fr. 24,000.— et taxes au cadastre Fr. 22,800.—, loués Fr. 1350.— S'adresser par écrit sous chiffres A. S. 11,947 aux Annonces-Suisses S. A., case postale 109, Neuchâtel.

## Quest de Lausanne

Belle villa de deux appartements de trois chambres, balcon, vue imprenable, garage, atelier, 980 m<sup>2</sup> jardin arborisé, quartier tranquille. — Ecrire sous chiffre J. 6217 L. à Publicitas, Lausanne.

### Petites maisons

à vendre, aux environs de la ville. L'une de deux logements de trois chambres, remis à neuf, avec jardin, pour le prix de 15,000 francs ; l'autre de deux logements de deux et trois chambres, avec grand local pour atelier ou garage, avec 2000 mètres carrés de terrain. Prix : 22,000 francs. Adresser offres écrites à P. M. 585 au bureau de la Feuille d'avis.

## A VENDRE

A vendre tout de suite (urgent),  
meubles usagés

mais en bon état : lits, tables, bureaux, commode, potager émaillé blanc, deux trous et divers objets. — S'adresser à Mme Antoinette Graff, Hauts-Geneveys (Val-de-Ruz).

A vendre deux beaux  
veaux mâles

rouges et blancs, avec ascendance fédérale, chez Paul Fallet, Chézard.

## Veau mâle

à vendre chez Dessoulayv frères, Fenin.

### Bois de feu

sapin cartelage 12 fr. 50 le stère, foyard cartelage 20 fr., le tout rendu à domicile. S'adresser à Fernand Jeanneret, Montmolin.

A vendre une bonne

### génisse

portante de six mois, chez Paul Hügli, Rochefort.

### Tôles galvanisées

Tuyaux neufs et d'occasion

Fers pour clôtures

encore disponibles à des prix avantageux chez

**LS JUVET**

NEUCHÂTEL - Ecluse 76

Téléphone 51.986

Se recommande :

G. GERSTER.

## Bazar

neuchâtelois

SAINT-AURICE 11

Papier crépon

60 teintes

Se recommande :

G. GERSTER.

## Bureaux ministres

modernes, avec deux portes, quatre tiroirs, angles arrondis, quatre pieds Louis XV, et d'un bon marché étonnant.

En boulev. 115.-

Tout noyer 147.- 161.-

A voir seulement chez MEUBLES S. MEYER, faubourg du Lao 31, téléphone 52.375, Neuchâtel. Rayon meubles neufs.

## Chauffage central

Prébandier

Demander devis gratis

INSTALLATIONS

REPARATIONS

Neuchâtel - Tél. 51.729

## Fraises

Nouveauté, Amazone de Ber-

verwijk. Une merveilleuse nouveauté, provenant des Pays-Bas, d'une saine et extraordinaire croissance. La valeur de cette espèce se trouve dans son énorme fertilité et sa maturité précoce. Nous offrons des plantes vigoureuses : les 100 pièces 10 fr., les 25 pièces 2 fr. 75, avec mode de culture. Cultures de fraises, Liebfeld près Berne. Téléphone 45.232.

Plus de 40 ans de succès

Fr. 1.75 toutes pharmacies

## CÉPHALINÉ

Petit, pharm. Yverdon

## Maux de tête

Migraines

Douleurs, insomnies

Antinévraigique,

sans effet nuisible

Plus de 40 ans de succès

Fr. 1.75 toutes pharmacies

# D. A. P.

POUR

## obscurcissement

**MOLLETON** 1<sup>75</sup>  
noir, largeur 130 cm., le m. . . . .

**TÔILE CIRÉE** 1<sup>75</sup>  
noire, largeur 120 cm., le m. 3.75 2.60

La source de la qualité et du bon marché

# JULES BLOCH

NEUCHÂTEL

## Beau vélo neuf

à vendre à bas prix. S'adresser à Louis Baud, Grand'Rue No 9, après 6 h. le soir.

Beau choix

de cartes de visite

au bureau du Journal

neufs.

## Laiterie

à remettre tout de suite, pour cause imprévue, dans importante localité du vignoble neuchâtelois. Chiffre d'affaires et débit prouvés. Affaire sérieuse. Curieux s'abstenir. — Pour tous renseignements, écrire sous chiffres S. A. 8320 J. Annonces Suisses S. A., Bienne. SA 8320 J

## Engrais pour jardins

DRUGUERIE

PAUL SCHNEITTER

Plus de 40 ans de succès

Fr. 1.75 toutes pharmacies

Antinévraigique,

sans effet nuisible

Plus de 40 ans de succès

Fr. 1.75 toutes pharmacies

**Bernard**  
Nouvelles  
Galeries



9<sup>80</sup>

décolleté daim noir  
brun ou bleu

## Rentrée des classes

Boîtes de compas Kern - Règles à calcul  
Lunettes extra-solides pour écoliers  
Le plus grand choix, les meilleurs prix  
au magasin

**André PERRET, opticien**  
Epancheurs 9, Neuchâtel

**SAMUEL TSCHANTZ**  
sellier - tapissier à Valangin  
se recommande pour  
littérature, meubles, sellerie, etc.  
Se rend à domicile Travail soigné  
Prix modéré

Lavage chimique



**TERLINDEN**  
NEUCHÂTEL, sous l'Hôtel du Lac  
Tél. 52.853

## RENTÉE DES CLASSES

Manuels  
cahiers  
serviettes

articles de dessin  
toutes fournitures  
pour le collège classique  
et l'Ecole de commerce  
Timbres escompte sur les articles de papeterie

PAPETERIE-LIBRAIRIE  
**DES TERREAUX S.**  
NEUCHÂTEL

**DRUGUERIE**  
PAUL SCHNEITTER



Profitez de construite  
AVANT LA HAUSSE

Types  
exceptionnellement avantageux

Des prix extrêmement « serrés » ont pu être établis grâce aux importants stocks constitués avant la dévaluation et à l'expérience de plus de 300 maisons familiales construites ces dernières années. — Vous trouvez réunis dans ces types tout le confort, l'hygiène, un aménagement idéal des pièces. — C'est le véritable « chez-soi » pratique, possible, un aménagement idéal des pièces. — Vu la hausse des matières premières, c'est le moment de prendre une décision. — Indiquez-nous le prix que vous voulez mettre pour votre maison familiale, et nous vous communiquerons prospectus, plans et devis du type qui vous intéresse. Nous nous adressons à un public qui veut bâtir une maison de qualité, véritable valeur-ou-

**ETABLISSEMENTS Winckler**  
FRIBOURG

A.S. 3093 L.

**DELACHAUX & NIESTLÉ S.A.**  
4, rue de l'Hôpital 4

## Rentrée des classes

tous les Manuels (neufs ou d'occasion)  
et toutes les fournitures de Papeterie  
pour  
**toutes les écoles**

Timbres-escompte sur les articles de papeterie  
Nous rachetons les livres scolaires usagés

**Aux Amoureux**

# Soieries nouvelles

|  |   |   |
|--|---|---|
| <b>Toile mélange</b><br>rayonne, nouveau, pr complets, couleurs pastel, larg. 90 cm., le mètre | <b>Crêpe fantaisie</b><br>quadrillé rayonne nouveau, pour robes et costumes, largeur 90 cm., le mètre | <b>Crêpe « Oriental »</b><br>rayonne, Cachemire dernière mode, largeur 90 cm., le m.                          |
| 3.25   | 3.45  | 3.90  |
| <b>Crêpe « Juvalta »</b><br>rayonne, belle nouveauté à carreaux, larg. 90 cm., le mètre        | <b>Crêpe « Alaska »</b><br>marocain, qual. lourde, dessins ravissants, largeur 90 cm., le mètre       | <b>Crêpe réversible</b><br>haute nouveauté, dessins riches, pour costumes et manteaux, larg. 90 cm., le mètre |
| 4.25   | 4.50  | 5.50  |
| <b>Peau de pêche</b><br>très belle qualité pour blouses et robes, larg. 90 cm., le mètre       | <b>Piqué</b><br>rayonne imprimé, la grande mode pour blouses et trotteurs, larg. 90 cm., le mètre     | <b>Crêpe « Cirque »</b><br>pure soie impressions nouvelles, largeur 94 centimètres, le mètre                  |
| 5.25   | 5.50  | 7.90  |

**Crêpe de Chine**  
rayonne imprimé, largeur 90 cm.  
le mètre 3.25 2.90 2.50

1.75

**Aux Amoureux**  
Neuchâtel

# LES SPORTS

## Le championnat suisse de football

### De nombreux résultats imprévus dans les deux divisions supérieures

Les six rencontres qui composaient la journée d'hier du championnat de ligue nationale, se sont déroulées normalement; toutefois, quelques résultats sont de nature à nous surprendre, d'autant plus qu'ils jouent un rôle important dans le classement des équipes. Le « leader » du groupe, Young Boys, qui avait deux matches d'avance sur Young Fellows et un sur Grasshoppers, demeurait éloigné des « grounds ». Grasshoppers, par contre, était opposé à Servette, qu'il battit, moins brillamment — il est vrai — qu'en coupe suisse. D'autre part, Young Fellows a succombé devant Lausanne, qui a effectué un beau redressement. De ce fait, les « sauterelles » s'emparent de la première place du classement. Young Boys revient à la seconde et Young Fellows descend à la troisième. Lucerne, qui n'avait pas perdu tout espoir de gagner la compétition, a subi un échec en face de Nordstern, si bien que les chances des benjamins de notre division nationale sont maintenant compromises. Notons encore que Berne a infligé une écrasante défaite à Saint-Gall, qui totalise actuellement 88 buts à son passif. Enfin, Bâle a eu raison — de justesse — de Chaux-de-Fonds, qui n'est pas apparu dans un de ses meilleurs jours, et Bienne a arraché deux points à Lugano, dont le mordant a fait totalement défaut.

Voici les résultats: Lucerne-Nordstern, 1-2; Bienne-Lugano, 4-1; Berne-Saint-Gall, 10-1; Grasshoppers-Servette, 2-0; Lausanne-Young Fellows, 3-2; Bâle-Chaux-de-Fonds, 3-2.

| CLUBS        | J. | G. | N. | P. | P. | C. | Pts |
|--------------|----|----|----|----|----|----|-----|
| Grasshoppers | 20 | 11 | 6  | 3  | 54 | 27 | 28  |
| Young Boys   | 20 | 12 | 3  | 5  | 55 | 28 | 27  |
| Yg Fellows   | 19 | 12 | 2  | 5  | 50 | 40 | 26  |
| Lucerne      | 21 | 10 | 5  | 6  | 36 | 38 | 25  |
| Bienne       | 20 | 9  | 3  | 8  | 37 | 33 | 24  |
| Servette     | 18 | 9  | 2  | 7  | 45 | 34 | 20  |
| Lausanne     | 20 | 8  | 2  | 10 | 46 | 32 | 18  |
| Lugano       | 19 | 7  | 3  | 9  | 46 | 50 | 17  |
| Nordstern    | 19 | 6  | 5  | 8  | 35 | 41 | 17  |
| Berne        | 18 | 6  | 4  | 8  | 29 | 29 | 16  |
| Ch.-de-Fonds | 20 | 7  | 2  | 11 | 39 | 49 | 16  |
| Bâle         | 20 | 6  | 4  | 10 | 23 | 34 | 16  |
| Saint-Gall   | 20 | 2  | 3  | 15 | 28 | 88 | 7   |

### Premier groupe

Dans le premier groupe de première ligue, les quatre rencontres disputées hier ont produit les résultats que l'on escomptait en général, si bien que le classement ne subit aucune modification notable, à part l'ascension d'un rang de Cantonal. Aarau n'est pas parvenu à battre Granges, comme l'ont si bien fait les Neuchâtelois; d'autre part, Vevey a eu raison de Monthey. Les deux autres parties ne revêtaient pas une importance capitale. Cantonal a fourni une fort belle partie et il a pris deux points à Porrentruy, tandis que Montreux mettait Concordia (Yverdon) en face d'un résultat nul. Ainsi que nous l'avons dit plus haut, l'ordre des clubs reste sensiblement le même.

Voici les résultats: Cantonal-Porrentruy, 4-0; Monthey-Vevey, 0-1; Aarau-Granges, 0-2.

## Comptes rendus des matches

### Grasshoppers bat Servette 2 à 0

Servette remplace l'international Guinchard, tandis que Grasshoppers fait jouer Artimovic à la place de Wagner. Les Zurichois engagent et Xam met tout de suite Feuz en action. Aebi s'échappe, centre, et la balle, reprise par Belli, est merveilleusement retenue par Huber. A la 23ème minute, sur un long dégagement de Weiler II, la balle parvient devant le but servettien. Les arrières ne protègent pas leur gardien et Vita fait dévier le ballon dans les « bois » de Feuz, impuissant. Servette domine territorialement alors que Grasshoppers se contente de quelques échappées, toutes fort dangereuses. C'est ainsi que deux minutes avant la mi-temps, Ruf signa le deuxième but, d'un tir puissant à ras de terre.

A la reprise, Loichot, blessé, laisse sa place à Loertscher, et Oswald revient sur le terrain. Cette formation n'affaiblit pas l'équipe genevoise; au contraire, Servette pourrait remonter ce lourd handicap, mais la volonté manque; Grasshoppers ménage visiblement ses forces; aussi le jeu devient-il monotone, et le résultat ne change plus.

| CLUBS        | MATCHES |    |    | BUTS |    |    |    |
|--------------|---------|----|----|------|----|----|----|
|              | J.      | G. | N. | P.   | P. | C. |    |
| Granges      | 21      | 16 | 3  | 2    | 65 | 24 | 35 |
| Vevey        | 20      | 14 | 3  | 3    | 52 | 30 | 31 |
| Cantonal     | 20      | 10 | 5  | 5    | 59 | 42 | 25 |
| Aarau        | 21      | 11 | 2  | 8    | 61 | 29 | 24 |
| Concordia Y. | 20      | 8  | 5  | 7    | 34 | 35 | 21 |
| Urania       | 20      | 8  | 5  | 7    | 33 | 43 | 21 |
| Monthey      | 20      | 8  | 3  | 9    | 43 | 36 | 19 |
| Montreux     | 19      | 6  | 6  | 7    | 39 | 43 | 18 |
| Porrentruy   | 19      | 6  | 4  | 9    | 26 | 30 | 16 |
| Soleure      | 20      | 5  | 5  | 10   | 38 | 48 | 15 |
| Olten        | 18      | 4  | 2  | 12   | 17 | 48 | 10 |
| Fribourg     | 20      | 1  | 1  | 18   | 25 | 70 | 3  |

### Deuxième groupe

Parmi les quatre matches du second groupe, il convient de noter celui qui opposait Zurich à Blue Stars et qui a tourné au désavantage du premier. Juventus, vainqueur de Bruhl, arrache à ce club le second rang. Bellinzzone et Kreuzlingen se sont quittés dos à dos, tandis qu'Oerlikon succombait devant Locarno.

Voici les résultats: Bruhl-Juventus, 0-2; Bellinzzone-Kreuzlingen, 1-1; Blue Stars-Zurich, 3-2; Oerlikon-Locarno, 2-5.

| CLUBS        | MATCHES |    |    | BUTS |    |    |    |
|--------------|---------|----|----|------|----|----|----|
|              | J.      | G. | N. | P.   | P. | C. |    |
| Zurich       | 19      | 12 | 2  | 5    | 41 | 24 | 26 |
| Juventus     | 20      | 10 | 5  | 5    | 41 | 31 | 25 |
| Bruhl        | 18      | 11 | 1  | 6    | 47 | 28 | 23 |
| Blue Stars   | 19      | 10 | 3  | 6    | 41 | 31 | 23 |
| Bellinzzone  | 19      | 8  | 5  | 6    | 32 | 32 | 21 |
| Locarno      | 21      | 9  | 3  | 9    | 36 | 32 | 14 |
| Chiasso      | 22      | 9  | 2  | 11   | 38 | 48 | 20 |
| Concordia B. | 18      | 8  | 2  | 8    | 36 | 33 | 18 |
| Winterthur   | 20      | 6  | 6  | 8    | 38 | 45 | 18 |
| Schaffhouse  | 21      | 7  | 4  | 10   | 29 | 38 | 18 |
| Kreuzlingen  | 19      | 5  | 6  | 8    | 21 | 30 | 16 |
| Oerlikon     | 20      | 2  | 3  | 15   | 26 | 54 | 7  |

### Deuxième ligue

Suisse romande. — Stade Nyonnais - Stade Lausanne 1-1; Gloria Locle - Xamax Neuchâtel 4-2.  
Match d'appui, relégation: Jonction - Syva Le Locle 1-0.  
Suisse centrale. — Madretsch - Bienne 5-4; Victoria - Young Boys 1-3; Bienne Boujean - Granges 5-1; Nidau - Berne 3-1; Concordia - Liestal 2-1; Black Stars - Nordstern 4-2; Birsfelden - Old Boys 4-2; Bâle-Zofingue 2-1.  
Suisse orientale. — Kickers - Blue Stars 6-1; Lugano - Langnau 4-1; Luganes - Red Star 2-1; Wohlen - Lucerne 0-0; Arbon - Töss 0-1; Tössfeld - Seebach 3-3; Neuhausen - Frauenfeld 5-2; Fortuna - Uster 1-2.

### Troisième ligue

Groupe VI: Sporting-Etoile II - Florio-Olympic I 2-0.

### Quatrième ligue

Groupe XIII b: Neuveville II - Cressier I 1-1; Landeron I - Xamax II 4-1. — Groupe XIV a: Chaux-de-Fonds IIIa - Florio-Olympic II 3-0.  
Match d'appui, à Boudry: Sporting-Etoile II - Travers I 2-2 après prolongations.

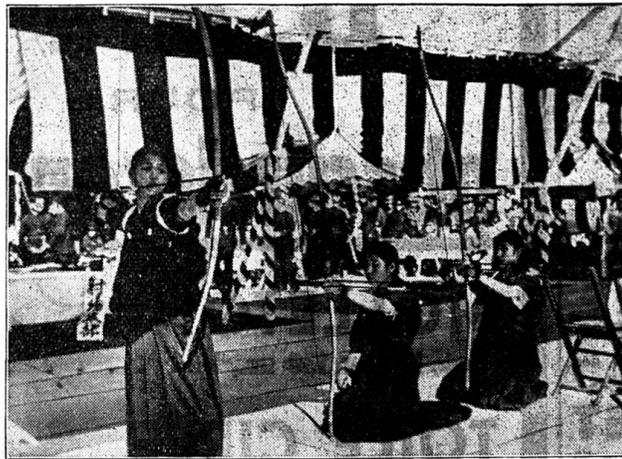
### Juniors A

Groupe IV b: Sporting-Etoile jun. I - Chaux-de-Fonds jun. I 5-1.

### Championnat neuchâtelois

Série A  
Groupe I: Cantonal II - Couvet-Sports I 4-2. — Groupe III: Chaux-de-Fonds II - Le Parc I 4-1.  
Série B  
Groupe I: Boudry I - Hauterive I 3-0 (forfait); Corcelles I - Audax-Neuchâtel I 1-0.  
Série C  
Couvet-Sports II - Châtellard-Bevaix I 0-5; Corcelles II - Dombresson I 1-5.

## La fête annuelle du « Meiji setsu » à Tokio



Le concours du tir à l'arc, où les jeunes Japonaises rivalisent d'adresse et de rapidité avec les jeunes gens, est l'une des manifestations favorites de cette fête.

### Cantonal bat Porrentruy 4-0 (mi-temps 1-0)

L'absence d'un enjeu capable d'avantager Cantonal ou de nuire à Porrentruy, a fait que cette partie a été disputée de manière très plaisante, sans acharnement, mais avec mordant. Les Neuchâtelois firent preuve de beaucoup de « cran », et l'équipe locale, dans l'ensemble, a fourni une bonne partie. Porrentruy, par contre, eut beaucoup de peine à percer la défense de Cantonal, et quand il y parvint, ses avants furent incapables de concrétiser leurs efforts.

A 15 heures, M. Torche, de Lausanne, appelle les équipes suivantes: Porrentruy: Longaron; Biétry, Petignat; Linder, Vadas, Moine; Montavon, Häfeli, Dysli, Kutik, Québette.

Cantonal: Robert; Grauer, Barben; Monnard I, Gutmann, Nussbaumer; Graf, Castella, Monnard II, Dellenbach, Deriaz.

Cantonal joue contre le vent, qui souffle avec force et face au soleil; malgré ce handicap, les Neuchâtelois partent courageusement à l'attaque et ils ne tardent pas à assiéger le but des Jurassiens, qui ont grand-peine à contenir la fougue de leurs adversaires. A la 12ème minute déjà, Monnard II, sur passe de Dellenbach, ouvre le score d'un shot que Longaron ne peut arrêter. La réaction des visiteurs ne produit aucun effet; au cours d'une collision, l'inter-gauche jurassien frappe violemment sa tête contre celle de Monnard I et doit quitter le terrain pour près de dix minutes. Malgré les efforts nombreux et bien combinés des Neuchâtelois, le score n'est plus modifié jusqu'au repos.

A la reprise, Cantonal redouble d'ardeur, tandis que Porrentruy ne parvient pas à sortir d'une impasse. A la troisième minute déjà, Monnard II porte le score à 2 à 0. Le même joueur marque une nouvelle fois à la vingtième minute, sur effort personnel, tandis que les visiteurs, pratiquant par passes aux ailes, ne parviennent que rarement devant la « cage » de Robert. Le jeu se stabilise alors au milieu du terrain. Porrentruy manque plusieurs occasions de mettre Robert en danger, tant ses avants font preuve d'imprécision. Enfin, deux minutes avant la fin de la partie, Deriaz obtient le quatrième et dernier but.

### Bienne bat Lugano 4 à 1 (mi-temps 0-0)

Sous les ordres de M. Meyer, de Lausanne, les équipes se présentent comme suit:

Bienne. — Schneider; Rossel, Baur; Zeiher, Gertsch, Beiner; von Kaenel, Feuz, Ognyanov, Rahmen, Lüdi.

Lugano. — Bizzozero; Bassi, Gilardoni; Frigerio II, Andreoli, Zali; Montorfani, Amado, Stefanovics, Grassi, Peverelli.

Durant la première demi-heure, le jeu est partagé et les deux gardiens effectuent de jolis arrêts. A la 40ème minute, un arrière tessinois arrête la balle de la main dans le carré des 16 mètres; le pénalty accordé est brillamment retenu par Bizzozero. Durant la seconde mi-temps, Bienne joue mieux et sa supériorité est en s'accroissant. A la 18ème minute, von Kaenel tire au but; Bizzozero sort de son but pour arrêter le ballon, mais Rahmen reprend ce dernier de la tête et marque. A la 26ème

### Bâle bat Chaux-de-Fonds 3 à 2 (mi-temps 2-0)

Bâle et Chaux-de-Fonds viennent de se livrer, à Bâle, un match acharné. On sait en effet, que tous deux luttent contre le danger de la relégation, et les deux points étaient précieux pour les deux équipes.

M. Wuetrich, de Berne, donne le coup d'envoi aux équipes suivantes: Chaux-de-Fonds. — Paganì; Guerne, Roulet; Cattin, Vuilleumier, Volentik; Tschirren, Schaller, Lukaks, Besch, Bertschen.

Bâle. — Kalbermatten; Büchi, Favre; Mönigatti, Jaccard, Hufschmid; Weber II, Schmidlin, Spadini, Saner, Ibach.

Bâle est supérieur au début, et marque à la 10ème minute un but par l'entremise de Weber, qui reprend de volée un centre d'Ibach. Puis Chaux-de-Fonds attaque franchement, mais sans pouvoir mettre la défense adverse en danger. Ibach, l'ailier gauche de Bâle, constitue un danger constant pour la défense montagnarde. A la 20ème minute, Bâle attaque en force, et Weber envoie un shot puissant qui frise le poteau. Peu avant la mi-temps, Ibach donne un centre à Weber qui transforme.

La seconde mi-temps débute par une belle attaque des Bâlois. Puis le jeu devient très rapide. A la 16ème minute, un défenseur bâlois fait hands dans les 16 mètres. Le pénalty est transformé par Besch. Trois minutes plus tard, Weber donne un centre à Spadini qui tombe; la balle parvient alors à Saner qui transforme irrésistiblement, 3 à 1 pour Bâle. Les Chaux-de-Fonniers se réveillent alors, et fournissent un effort de toute beauté. A la 32ème minute, Lukaks shoote fortement; Kalbermatten ne peut bloquer suffisamment la balle, qui roule vers Besch; celui-ci la passe à Schaller qui marque de la tête. A la 35ème minute, Ibach est renversé par un défenseur chaux-de-fonnien dans le carré de réparation. Le pénalty qui s'en suit est tiré tellement faiblement, que Paganì peut intervenir.

### Gloria I bat Xamax I 4 à 2 (mi-temps 3-2)

Ce match, qui revêtait une importance toute particulière pour les Loclois — une victoire les mettant à égalité avec Central de Fribourg pour la première place du groupe — avait attiré une nombreuse assistance. Gloria mit tout en œuvre pour s'assurer le gain du match, et il est regrettable qu'une partie de l'équipe neuchâteloise n'ait pas cru devoir défendre ses chances avec toute la volonté désirable. En fait, Xamax eût pu, sans autre difficulté qu'un peu d'application, mettre Gloria à la raison, tant il évolua au cours du match avec beaucoup d'aisance. En première mi-temps, les locaux, qui jouaient dans le sens de la pente, marquèrent trois buts, dont le dernier au moins était évitable, et Xamax pour sa part cosa deux fois imparablement par Jaccard, qui fut un danger constant pour l'adversaire.

Après le repos, Xamax profita de l'avantage du terrain, attaqua à outrance, mais le trio central nous fit admirer un jeu très élégant, certes, mais dépourvu de toute efficacité. Gloria se reprit et obtint un quatrième goal. La dernière demi-heure se passa dans le camp des Loclois, mais Xamax, malgré d'invasibles occasions, n'augmenta pas son actif du moindre but.

Seuls Schick, Facchi VI, Banderet et Kolb jouèrent une partie normale et à ce titre doivent être félicités. Arbitrage impeccable de M. Dupuis, d'Yverdon. Bas.

Matches amicaux  
Baden - Young Boys 0-3; Winterthur - Soleure 6-1.

## Belle manifestation de tennis aux Cadolles

### Les joueurs suisses de coupe Davis ont été les hôtes de Neuchâtel

Pour remplacer la rencontre Milan-Neuchâtel, renvoyée, l'Association suisse de tennis avait consenti à déplacer à Neuchâtel les quatre joueurs de coupe Davis, en période d'entraînement à Montreux, en vue de la rencontre Suisse-Irlande.

Un très nombreux public s'était donné rendez-vous aux Cadolles pour voir nos nationaux et tout spécialement Ellmer, champion suisse, pour la première fois en notre ville. Le samedi après-midi déjà, on assista à de très jolies parties. Le simple dames, qui opposait Mlle Schäublin à Mlle Du Bois, fut plaisant; il fallut un troisième set, bien disputé, pour vaincre la résistance de la très jeune Du Bois. Un double mixte entre Mlle Schäublin-Du Pasquier et Mlle Du Bois-André Billeter donna à cette dernière équipe la victoire en trois sets. Nos quatre joueurs locaux formant l'équipe championne suisse interclub 1936 firent une magnifique exhibition en double-messieurs.

L'après-midi de dimanche promettait beaucoup; malheureusement, un vent froid et puissant vint considérablement gêner les joueurs et la qualité du tennis pratiqué s'en ressentit énormément. La réputation

de nos quatre as nationaux réussit cependant à retenir, malgré les bourrasques et les nuages de sable, le nombreux public accouru aux Cadolles.

Résultats: en parties de démonstration de douze jeux: Steiner bat Camenzind 7-5; très joli résultat dont il faut féliciter le jeune Neuchâtelois. Fisher bat André Billeter 8-4; Maneff bat Eric Billeter 8-4 et Ellmer, champion suisse, se défait de Du Pasquier par 9-3.

Les quatre joueurs de coupe Davis se mesurèrent en double-messieurs; Fisher-Ellmer battent Maneff-Steiner par 8-6 et 6-3; cette partie, qui s'annonçait comme devant être magnifique, fut contrariée par les éléments.

### HIPPISME

#### Le concours de Rome

Ce concours a débuté samedi par le prix d'ouverture comportant deux séries: l'une réservée aux concurrents n'ayant pas pris part au concours de Rome de 1936, et l'autre à ceux qui y avaient participé. Cette épreuve n'était pas difficile. Malheureusement, les Suisses n'ont guère brillé et leurs chevaux ne sont pas encore au point. Résultats:

1re série: 1. Capitaine Hasse (Allemagne), sur « Nickel », 0 faute, 1'44"; 2. Lieutenant de Bartillat (France), sur « Français », 0 faute, 1'52"; 3. Major Bettoni (Italie), sur « Judex II », 0 faute, 2'2".

Les Suisses n'ont pas été classés et n'ont reçu aucun flot de rubans: Capitaine Dégallier, sur « Durmitor », 8 fautes, 1'48"; lieutenant Fehr, sur « Corona », 9 fautes, 2'20"; lieutenant Fehr, sur « Unart », 12 fautes, 2'76"; lieutenant Mylius, sur « Mainau », 20 fautes, 2'3"; lieutenant Mylius, sur « Bigotry », 24 fautes, 1'59"; lieutenant Mylius, sur « Bodicca », 25 1/2 fautes, 2'22"; 1er lieutenant Muller, sur « Observator », 28 fautes, 2'76"; capitaine Dégallier, sur « Bravo », 30 fautes, 2'36"; lieutenant Schwarzenbach, sur « Graziella », 79 1/2 fautes, 3'43".

2me série: 1. Capitaine Cocca (Italie), sur « Maga », 0 faute, 1'49"; 2. Capitaine Georgi-Monard (Italie), sur « Novella », 0 faute, 2'4"; 3. Major Bettoni (Italie), sur « Juno II », 4 fautes, 2'26".

### ATHLÉTISME LÉGER

#### Une course d'estafette à travers Bienne

Près de 70 coureurs ont pris part à cette intéressante course, qui fut suivie par un nombreux public. Voici le classement:

Catégorie A (4 km. 400): 1. G.G. Berne, 9'26" (s'attribue définitivement le challenge); 2. F.-C. Bienne, 9'33"; 3. Bienne-Bourgeoise, 10'12".  
Catégorie B (2 km. 200): 1. Bienne-Ville, 4'40"; 2. Bienne-Commerçants, 4'42"; 3. F.-C. Bienne, 4'45"; 4. Bienne-Technicum, 4'48"; 5. Gymn. Nidau, 4'50"; 6. Gymn. Madretsch, 4'51"; 7. Gymn. Boujean, 4'59"; 8. Bienne-Bourgeoise, 5'.  
Catégorie C (2 km. 200): — 1. Eclairiers « Berna », Berne, 4'38"; 2. « Disca », Bienne, 4'43"; 3. F.-C. « General Motors », 4'55"; 4. Bienne-Commerçants, 4'59"; 5. Bienne-Ville, 5'11".

### AUTOMOBILISME

#### Le circuit de Naples

Voici les résultats de cette épreuve disputée hier:  
Catégorie au-dessus de 1500 cmc., 50 tours, soit 205 km.: 1. Farina, sur « Alfa-Romeo », 2 h. 4'28"; 2. Biondetti, sur « Alfa-Romeo », 2 h. 6'11"; 3. Villorosi, sur « Alfa-Romeo », 2 h. 6'52"; 4. Le Suisse Walter, sur « Bugatti », s'est classé neuvième, après 48 tours. — Meilleur tour: Farina, moyenne 102 km. 215.

Catégorie au-dessus de 1500 cmc.: 1. Trossi, sur « Maserati », 1 h. 14'14"; moyenne 98 km. 808; 2. Bira, sur « Era », 1 h. 15'40". Les Suisses, membres de l'écurie « Helvétia », se classent dans l'ordre: 6. Graffenried, sur « Maserati », 29 tours; 11. Basadonna, sur « Maserati »; 13. Leusinger, sur « Maserati ».

Vu l'abondance des matières, une partie de notre chronique sportive se trouve en sixième page.

**Dimanche 2 mai**  
**Cantonal I - Concordia**  
Championnat suisse (YVERDON)

**Brevets basques**  
**SANS RIVAL**  
Neuchâtel

**Demain, au Théâtre, à 20 h. 30**  
**Deux films remarquables**  
projetés par le CERCLE DE LA VOLLE DE NEUCHÂTEL  
**Les grands bateaux à voile**  
**Les régates modernes**  
Prix des places: Fr. 0.80, 1.—, 1.50, 2.—. — Durée du spectacle: 2 heures.

# LA VIE NATIONALE

## Il y a chaque jour soixante accidents de circulation en Suisse

BERNE, 22. — Le nombre des accidents de circulation qui ont fait l'objet de statistiques s'est élevé, en 1936, en Suisse, à 19,891 contre 19,771 en 1935. Sur ces accidents, 10,003 (10,456) n'ont provoqué que des dégâts matériels; dans 9888 accidents de circulation (9315), 12,043 (11,269) personnes au total ont été atteintes et sur ce chiffre 629 (604) sont décédées.

Les tableaux du bureau fédéral de statistique font voir que depuis 1934 une diminution des accidents de circulation est intervenue, due cependant en partie au fait que le nombre des véhicules à moteurs a baissé au cours de ces dernières années. En moyenne, il y a chaque jour près de 60 accidents de circulation avec 33 personnes blessées. De 1931 à 1936, 63,408 personnes au total ont été victimes d'accident qui dans 3222 cas furent mortels. Selon les statistiques, en 1936, seuls les accidents de bicyclette ont été en augmentation, tous les autres accidents présentant une diminution. L'année dernière, les accidents de bicyclettes furent de 1100 plus nombreux que l'année précédente, mais le total des accidents n'a augmenté que de 100.

Les accidents de circulation se sont produits, pour la plus grande partie, dans les villes; mais ils sont plus dangereux à la campagne. La statistique montre par exemple, qu'en 1936, dans les villes de plus de 100 mille habitants, il y a eu environ le 40% de tous les accidents, mais seulement le 28% de personnes blessées et le 10% de cas mortels; par contre, les communes de moins de 10,000 habitants, en enregistrant le 44% de tous les accidents, ont le 55% d'accidents dont furent victimes des personnes et le 79% de l'ensemble des cas mortels.

## Vers l'installation d'une usine de rectification des eaux-de-vie

BERNE, 23. — Le Conseil fédéral s'est occupé, vendredi, de la question de la rectification des eaux-de-vie de fruits à pépins. Il a autorisé la régie des alcools à engager les tractations nécessaires pour l'installation d'une usine de rectification. L'octroi définitif de la concession est subordonné à l'autorisation du département des finances et des douanes. La concession portera sur un maximum de 45,000 hectolitres d'alcool 100%.

## Les comptes d'Etat du Tessin

BELLINZONE, 23. — Dans sa séance de ce matin, le Conseil d'Etat tessinois a pris connaissance des comptes de l'Etat pour 1936, qui présentent un total de recettes de 34 millions 767,035 fr. et de dépenses de 35,363,234 fr., soit un déficit de 596,198 fr. Le déficit prévu par le budget s'élevait à 242,752 fr., mais au cours de l'année 1936, d'autres dépenses se montant au total à 512,843 fr. ont été votées. Les comptes de l'Etat accusent donc une amélioration de 135,377 fr. sur les prévisions.

## A PROPOS DES COMPTES DE LA CONFÉDÉRATION

### Les résultats obtenus par l'application des nouvelles mesures fiscales en 1936

BERNE, 22. — Le message du Conseil fédéral à l'Assemblée fédérale sur les comptes de la Confédération contient des dispositions spéciales sur l'application des mesures fiscales exceptionnelles en 1936. En vertu des programmes financiers de 1933 et de 1936, une somme de 101,7 millions de francs a été économisée au cours de l'année passée. Sur ce total, 20 millions représentent des réductions de subventions fédérales, 19,8 millions intéressent l'assurance-vieillesse et survivants, 31,3 millions les salaires (16,6 millions dans l'administration générale et des P. T. T. et 14,7 millions dans les chemins de fer fédéraux). Une économie de 10,6 millions de francs a été réalisée au fonds spécial réservé à des buts d'assurance, 2,8 millions dans l'armée, 4,1 millions à l'effectif du personnel, 3,6 millions aux prestations des assurances, 1,4 millions aux propriétés et domaines et une somme à peu près équivalente aux allocations secondaires.

Les nouvelles recettes se rapportant aux deux programmes financiers ont produit en tout 163,8 millions, 78,9 millions en vertu du programme financier No 1 et 84,9 millions en vertu du programme financier No 2.

Les nouvelles recettes se sont élevées pour la contribution de crise à 49,6 millions de francs, les taxes sur le timbre à 18,3 millions, pour les eaux distillées à 1,8 million, pour les carburants 17,4 millions de francs, l'impôt sur les boissons 19,2 millions, le droit sur les tabacs 14,5 millions, le droit sur le sucre 16,8 millions, le timbre de quittance des douanes 7,3 millions de francs. L'imposition des huiles comestibles et des graisses du même genre a produit 9,9 millions de francs. Un million a été prélevé du fonds fédéral des assurances et 8 millions du fonds des assurances vieillesse et survivants.

La répercussion financière des deux programmes financiers se traduit en 1936 par une somme de 265,5 millions de francs.

## Une répartition de la manne fédérale

BERNE, 23. — Une somme de 250 mille francs prélevée sur le fonds de compensation de la part au droit sur la benzine est distribuée chaque année à une série de cantons de montagne. Le Conseil a procédé vendredi à cette répartition qui se présente comme suit: Uri 80,000 fr., Schwytz 15,000 fr., Obwald 50,000 fr., Nidwald 25,000 fr., Appenzell R. Ex. 15,000 fr., Appenzell R. Int. 15,000 fr., Tessin 25,000 fr. et Valais 25,000 francs.

Comparativement à 1935 les deux Appenzell reçoivent chacun 5000 fr. de plus et le canton du Valais 10,000 francs de moins.

## La redevance fédérale sur le lait de consommation

BERNE, 23. — Le Conseil fédéral a approuvé, vendredi, une ordonnance réglant la perception d'une redevance sur le lait de consommation, et entrant en vigueur le 1er mai 1937.

Il s'agit en principe d'une codification des prescriptions en vigueur jusqu'ici sur la perception du « centime de crise ». On sait que cette redevance a été abaissée à un demi-centime au litre de lait livré à la consommation.

## Des employés de la prison Saint-Antoine à Genève sont rétrogradés

GENÈVE, 23. — Le Conseil d'Etat, dans sa séance de vendredi, a pris connaissance du résultat de l'enquête au sujet de l'inobservation de certaines dispositions du règlement de la prison de Saint-Antoine, ordonnée par le département de justice et police au mois de décembre dernier. Après examen du rapport très détaillé, le Conseil d'Etat a pris acte de la démission du chef de service et du gardien cuisinier. Il a procédé à la rétrogradation de deux gardiens et il a chargé le département de justice et police de prendre dans la limite de ses compétences des sanctions disciplinaires contre d'autres employés fautifs.

## Notre ministre à Londres inaugure l'exposition organisée par les C. F. F.

M. Charles Paravicini, ministre de Suisse à Londres, a inauguré, jeudi après-midi, l'exposition suisse organisée par les Chemins de fer fédéraux à l'occasion des fêtes du couronnement. Au cours d'une brève allocution, M. Paravicini a félicité les organisateurs et exprimé l'espoir que les objets représentatifs de la vie et des beautés de la Suisse inciteraient les visiteurs de l'exposition à se rendre en Suisse. L'exposition comprend des souvenirs relatifs à des alpinistes anglais, ainsi que des tableaux, des panoramas, des objets manufacturés caractéristiques et des costumes historiques de différents cantons.

## LIBRAIRIE

LA PATRIE SUISSE du 24 avril: Les astres parlent, par P. Kuenzi. — Le dernier envol, nouvelle de G. Zoppi. — Billet de mon village. — Pluie, variété. — Sa vengeance, nouvelle inédite par F. Lambert. — La Provence inconnue, trois cités antiques, par J. Martinet. — Actualités: le glissement de terrain de Court; le rassemblement national du Groupe d'Oxford; le brevet des débutants; le Tour de Genève pédestre, etc.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI du 24 avril: Numéro consacré au mariage: Voltes et bouquets. — A la scierie et au salon. — A l'état civil. — En voyage. — Petits cadeaux de mariage. — Cousins brodés. — Les jardins de Renoir. Ce rapportage nous promène dans les lieux magnifiques où vécut l'illustre artiste. — L'histoire des modes: 1830-1840, par R. Gos. — Talents et métiers féminins, par Freddy Chevalley. — La page de ma fille. La matresse de maison. — Actualités féminines, etc.

## Un problème insoluble

# Le mélange alcool - benzine

### On nous écrit:

Dans le budget de la Régie des alcools pour l'exercice 1936-1937, les Chambres ont fait figurer aux recettes une somme de 4,2 millions de francs que devait procurer la vente aux marchands de benzine de 60,000 hectolitres d'alcool de fruits au prix de 70 fr. l'hl. Décidé en principe par le Conseil fédéral depuis de longs mois, le mélange n'a jamais été mis en pratique. De la sorte, la Régie ne pourra pas encaisser cette somme au cours du présent exercice qui expire le 1er juillet prochain.

Toutefois, M. Tanner n'a pas renoncé à cette opération. Mardi dernier, il a fait présenter par M. Meyer une nouvelle proposition au Conseil fédéral. Il s'agirait d'imposer aux administrations publiques fédérales et cantonales qui consomment de grandes quantités de carburants, un mélange à raison de 40% d'alcool et de 60% de benzine.

Comme la consommation totale de ces entreprises publiques et des acheteurs privés qui ont d'importants parcs de véhicules à moteur, s'élève à 14,000 tonnes, cela permettrait à la Régie de réduire ses stocks de 5000 tonnes ou 72,000 hl. seulement, alors qu'elle en possède plus de 200,000 dans ses caves et ses tonneaux.

Au point de vue financier, il va bien sans dire que l'on ne songe même pas à mettre le coût de l'opération à la charge des entreprises publiques ou privées qui consomment le mélange. Il s'agit bien plutôt de relever le prix de la benzine, pour tous les consommateurs sans distinction, de 0,7 centime par litre. Cela procurerait une recette totale — la consommation totale de benzine étant de 235 millions de litres par an — de 1,6 million. Encore s'éd- il d'en déduire une somme de 20 francs par hl. pour les frais de déshydratation et de mélange, ce qui pour un total de 72,000 hl. donnerait une somme de 1,440,000 fr. environ.

De la sorte, le bénéfice de la Régie serait de 160,000 fr. Ceci sans compter les sommes que perdrait la caisse fédérale, du fait des droits de douane qu'elle n'encaisserait plus pour les quantités de benzine qui se trouveraient ainsi remplacées par de l'alcool.

Le Conseil fédéral ne saurait se rallier à une solution qui constituerait une faute économique, sans pour autant apporter le moindre allègement notable à la Régie.

Pour assainir celle-ci, il faut aviser d'autres moyens. Il faut tout d'abord se rappeler que la Régie n'a pas été créée pour devenir une vaste entreprise de subventionnement, mais pour diminuer la consommation de l'eau-de-vie, ce fléau social, et pour procurer d'appréciables recettes à la Confédération et aux cantons. On n'y arrivera que par une réforme totale des principes qui sont à la base de cette institution.

## Carnet du jour

CINEMAS  
Chez Bernard: Fossettes.  
Apollo: Hélène.  
Palace: Le Jardin d'Allah.  
Théâtre: Meurtre dans la marine.

## Communiqués

### Une intéressante conférence à la Chambre neuchâteloise du commerce

Mardi 27 avril aura lieu, l'après-midi, à l'Aula de l'université, l'assemblée de la Chambre du commerce à l'issue de laquelle M. P. Rossy, vice-président de la commission fédérale de banques, fera une conférence sur ce grave sujet: « la situation économique générale en Suisse vue à travers la situation bancaire ».

### L'enfant dans la peinture à l'époque de la Renaissance

M. Ammenti, pasteur à Venise, dont nombre de Suisses romands connaissent l'accueillante demeure du quartier de Saint-Marc, donnera, jeudi soir, à l'Aula de l'université, une conférence en italien, intitulée: « Il bimbo nella pittura del Rinascimento ».

Tous ceux qui pratiquent peu ou beaucoup l'italien seront heureux de saisir cette trop rare occasion d'écouter une conférence dans cette langue, que de beaux clichés en couleurs illustreront. Nous ne parlons pas de l'intérêt du sujet qui rappellera de beaux souvenirs aux visiteurs de l'Italie et aux amateurs d'art.

### Le foyer des écoliers

Une œuvre modeste et assez peu connue parce qu'elle se poursuit discrètement, c'est le Foyer des écoliers.

La société d'utilité publique des femmes suisses, section de Neuchâtel, soucieuse de venir en aide aux mères travaillant hors de leur domicile, a organisé à ses frais, des classes gardiennes où les enfants sont reçus après leur sortie de l'école et le jeudi, tout l'après-midi. Comme toutes les institutions philanthropiques, l'œuvre du foyer des écoliers n'a pas pu échapper aux difficultés financières, aussi se voit-elle dans l'obligation de faire appel à la bienveillance du public.

La société d'utilité publique des femmes suisses compte sur cette bienveillance pour le thé qu'elle organise le 29 avril en faveur de son œuvre.

### Fête cantonale des chanteurs vaudois, Payerne, 5 et 6, 8 et 9 mai 1937

Cette très importante manifestation, comme on sait, est divisée en deux séries, les 5 et 6 mai puis les 8 et 9 mai. Le premier jour, mercredi 5 mai, est consacré aux concours des Ire, 2me et 3me divisions, qui auront lieu à Payerne, le 5 mai, à 14 heures. Les concours à exécution ont lieu à la halle de fête, et ceux à vue au temple.

A midi, aura lieu la réception de la bannière cantonale venant de Vevey.

Le soir, concert de réception à la halle de la fête par l'Harmonie, le grand chœur mixte, le Corps de musique l'Avenir et l'Union instrumentale. Ce concert sera suivi à la cantine d'une soirée récréative avec ballet de la section de gymnastique.

Le jeudi 6 mai, jour de l'Ascension, grand concours des Ire, 2me et 3me divisions, suivi du cortège officiel et de la proclamation des résultats. Le soir, soirée à la cantine.

Après un jour d'interruption, la fête reprend le samedi 8 mai avec les concours des 4me et 5me divisions. Le soir, comme au premier jour, concert de réception et soirée à la cantine.

Le dimanche 9 mai débutera le matin par les concours des chœurs mixtes et de dames. L'après-midi aura lieu le clou de la fête, le grand concert d'ensemble, avec le concours de l'ensemble choral de la ville de Payerne. Ce sera ensuite le cortège officiel, la proclamation des résultats et la remise de la bannière cantonale. La soirée à la cantine mettra le point final à la 30me fête cantonale des chanteurs vaudois, dont nous avons indiqué ici les grandes lignes.

MON CHEZ-MOI, Journal illustré de la famille.

Sommaire du numéro d'avril: Invitation printanière. — Une soirée gâtée. — Pour vous, Madame. — Chronique de la mode. — Un peu de technique: « Une lessive bien conçue ». — Dans les pays nordiques: « Le mariage et ses superstitions ». — « Nos enfants et nous »: « Que demande-t-on aux mères? ». — Travaux féminins: Liseuse au crochet; Robe de bébé avec empiècement rond; Tapis; bas de sport. — Recettes. — Feuilleton: « Laquelle des deux? », par L. Musy.

## M. Daladier vante à Manchester les bienfaits de l'alliance franco-anglaise au point de vue militaire

MANCHESTER, 23 (Havas). — M. Daladier, ministre de la guerre, parlant au déjeuner qui lui était offert par l'association « Grande-Bretagne-France », dit son attachement à l'idéal de liberté et combien l'accord entre la France et l'Angleterre est nécessaire au maintien de la paix en Europe.

Le ministre de la guerre a rappelé ensuite les efforts de la Grande-Bretagne et de la France en vue d'une réduction des armements. « Aujourd'hui, a-t-il ajouté, il est nécessaire que les pays de démocratie assurent eux-mêmes leur propre défense. Le monde sait que leurs forces militaires ne seront jamais qu'un service de la paix. Mais c'est dans la mesure où ils seront capables de défendre la paix par leur propre effort que leur appel à la raison aura enfin des chances d'être entendu et compris de tous. Nous n'avons de haine contre aucun peuple, quel que soit son régime politique. Nous désirons, au contraire, tendre à toutes les nations une main loyale. »

## Emissions radiophoniques de lundi

(Extrait du journal « Le Radio »)

SOTTENS: 12.29, l'heure, 12.30, inform. 12.40, disques, 13 h., le billet de la semaine, 13.05, disques, 13.20, l'heure, 13.30, concert, 18 h., conseils pour les soins de beauté, 18.15, causerie sur Mme Necker de Saussure, 18.30, espéranto, 19.35, les échecs, 18.50, initiation musicale, 19.15, micro-magazine, 19.50, inform., 20 h., musique ancienne, 20.30, causerie sur l'orientation des mathématiques modernes, 20.40, orchestre Jean-Marie Pasche, 21 h., causerie sur Marcel Rouff, 21.20, suite du conc., 21.40, à la S. d. N. 22 h., pour les Suisses à l'étranger, 23.15, météo. Télédiffusion: 12 h. (Lugano), disques, 13.50 (Grenoble), orchestre, 15 h. (Paris Colonial), musique légère.

BEROMUNSTER: 12 h., conc. récréatif, 12.40, radio-sextor, 13.30, thé dansant, 17 h., musique de chambre, 17.50, disques, 18 h., piano, 18.30, causerie, 20.15, Oeuvres de compositeurs suisses, 21 h., concert par le R. O. 22 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion: 11.25 (Vienne), musique populaire, 13.30, airs d'opéras russes, 14 h., chant, 15.45 (Gasse), musique de chambre, 23.15 (Cologne), concert.

MONTE-CENERI: 12.40, disques, 13.30, concert, 20.10, relais d'une station suisse, 22 h., pour les Suisses à l'étranger.

Télédiffusion (prog. européen pour Neuchâtel): 12 h. (Lille), orchestre, 13 h. (Grenoble), orchestre, 15 h. (Paris Colonial), musique légère, 16 h. (Strasbourg), musique de chambre, 17 h. (Lyon), pour les malades, 17.45 (Bordeaux), orchestre, 20.30 (Lyon), concert, soliste Ninon Vallin.

RADIO-PARIS: 12 h. et 13.30, conc. Lamoureux, 15.15, violoncelle, 17.30, piano, 20.15, violon.

STRASBOURG: 16 h., musique de chambre.

NICE: 17 h., violon, 20.30, « La vie brève », drame de Defalla.

PARIS P. T. T.: 18 h., piano, BUDAPEST: 18.30, piano, DROITWICH: 19.30, violoncelle, 22 h., « Ariane et Barbe-Bleue », de Dukas.

VIENNE: 20 h., compositeurs autrichiens.

VARSOVIE: 20.05, récital de piano. — KOENIGSWUSTERHAUSEN: 20.10, musique de chambre de Brahms, LEIPZIG: 20.10, concert, LILLE: 20.30, requiem, de Fauré, TOULOUSE PYR.: 21 h., concert, MILAN: 22.10, violon et piano, PRAGUE: 22.30, violon, 23 h., piano, HILVERSUM: 1: 20.45, Jephtha et ses filles, oratorio de Rheinthal.

MARSEILLE: 20.30, « Le Barbier de Séville », de Beaumarchais.

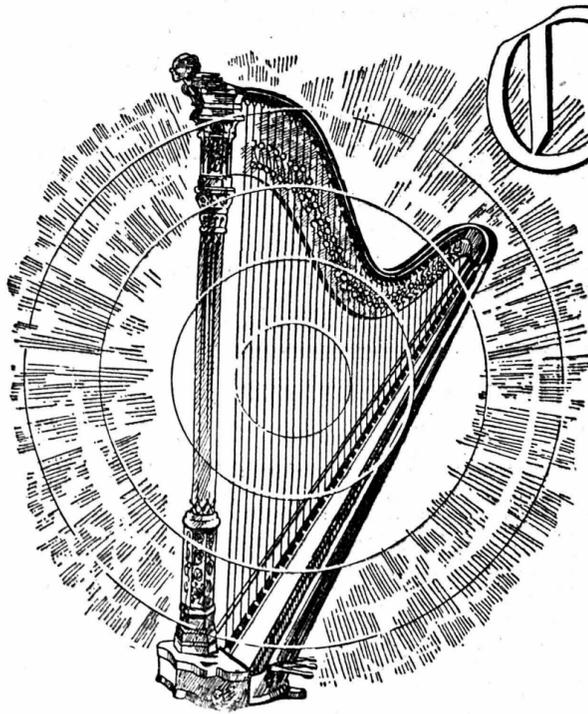
## RADIO

Pour une démonstration et pour vos réparations, adressez-vous Maison BENOIT, MAILLEFER 20, chef technique radio-électrique, vous serez entièrement satisfait. — Nous cherchons et reportons votre appareil gratuitement. Reprise de vos anciens appareils aux plus hauts prix. — Une carte suffit. Téléphone 53.469.

Après la grippe  
**LE VIN du Dr Laurent**  
tonique et reconstituant donne des FORCES  
Prix du flacon: Fr. 3.50  
PHARMACIE  
**F. TRIPET**  
Seyon 4 NEUCHÂTEL  
Tél. 51.144

Moderniser son intérieur !... mais que faire des vieux meubles ?

La solution est trouvée... On s'adressera à Meubles S. MEYER, qui a un choix énorme de meubles neufs et qui REPRENDRÀ au plus haut prix votre VIEUX mobilier qui ne vous plat plus contre du MODERNE à votre goût. Demandez-nous aujourd'hui encore une offre... nous viendrons volontiers, même au dehors, ceel sans engagement pour vous. MEUBLES S. MEYER, 7bg du Lac 31, téléphone 62.375, Neuchâtel.



# C'est l'accord parfait

de plusieurs sortes de tabac qui donne à la

cigarette

# MEMPHIS

le remarquable équilibre de son goût, aromatique et doux tout à la fois. Elle contient plus de 20 variétés des plus fins tabacs d'Orient, utilisés à l'état naturel. Mais il ne suffit pas de savoir acheter les tabacs bruts, il faut posséder aussi l'art de les mélanger, art qui ne s'acquiert que par de longues années de pratique. Peu de manufactures pourraient se vanter d'avoir à leur service des mélangeurs aussi expérimentés que les nôtres.

MANUFACTURE DE CIGARETTES  
**AUSTRIA**  
SA  
CIGARETTES MANUFACTURE

LA MEMPHIS EST VENDUE EN BOITES DE 10, 20, 50 ET 100 PIÈCES

Tous vos ENGRAIS, vos GRAINES POTAGÈRES à la Droguerie BURKHALTER, Saint-Maurice 4

Pour un vêtement de qualité élégant et confortable adressez-vous en toute confiance à

**G. AUBRY** Tailleur de premier ordre  
DAMES ET MESSIEURS  
Fbg du Lac 29 - Tél. 51.020

Héliographies Reproductions

A. KOELLIKER  
BIENNE Rue de l'Equerre 20  
Téléphone 59.44

A.S. 9092 J.

Voici le printemps

Vos toilettes et vos complets seront remis à neufs  
SANS HAUSSE DE PRIX

par Obrecht

TEINTURERIE  
ET LAVAGE CHIMIQUE  
Seyon 7b, tél. 52.240

# Les sports

(Suite de la quatrième page)

## CYCLISME

### Le Suisse Buchwalder gagne le premier critérium international professionnel de Morat

(c) C'est par une journée splendide que s'est disputé, hier, le premier grand critérium international pour professionnels de Morat. Le parcours empruntait un circuit, aux environs de la gare, qui s'agissait de couvrir 120 fois, soit une distance de 103 km.

Au départ, les concurrents de quatre nations sont présents: Altenburger pour l'Allemagne, Max Bulla et Wunderitz pour l'Autriche, Introzzi pour l'Italie et vingt et un coureurs suisses. Le Luxembourgeois Mersch ne s'est pas présenté.

Plus de trois mille spectateurs assistent aux « rondes ». Le service d'ordre est excellentement organisé. Au premier tour, K. Litschi et Introzzi sont en tête du peloton; aux deuxième et troisième tours, ils sont remplacés par R. Zimmermann, puis ce sont Introzzi et Litschi et les changements ne cessent de se produire. Au dixième tour, Max Bulla et E. Bühler passent en tête, suivis par Zimmermann, Wyss et Lehmann. A partir de la douzième « ronde », le peloton se disloque. K. Litschi et Saladin prennent le large. Au vingtième tour, ils ont vingt secondes d'avance. Les vingt premiers tours ont été parcourus en 26' 8". Strelbel a déjà abandonné ensuite de chute et d'avarie de machine. Il serait fastidieux de donner la situation à chaque tour.

Classement final: 1. Edgar Buchwalder, Rothrist, 41 points; 2. h. 41' 10"; 2. Hans Martin, Oerlikon, 30 p.; 3. Carl Litschi, Felben, 17 p.; 4. Robert Zimmermann, Zurich, 17 p.; 5. Fritz Saladin, Bâle, 13 p.; 6. Auguste Introzzi, Italie, 10 p., tous même temps; 7. Ernest Bühler, Bâle, 22 p.; 8. Carl Wyss, Turig, 11 p.; 9. Max Bulla, Autriche, 11 points; 10. Carl Altenburger, Allemagne, 10 p.; 11. Gottlieb Weber, Zurich, 5 p.; 12. Alfred Bula, Morat, 3 p., tous à un tour.

### La course Morat - Saint-Imier - Morat

Cette épreuve, réservée aux coureurs du Seeland, s'est disputée le matin.

Voici les résultats: 1. Carlo Litchi, 115 km, en 3 h. 36' 40"; 2. Pasnacht, Galmitz; 3. Schewtzer, Galmitz; 4. Kessen, Galmitz; 5. Baumgartner; 6. Tellmann; 7. Nussbaum.

### « Allegro » gagne le critérium international professionnels

Cette magnifique épreuve a été, une fois de plus, l'occasion de prouver l'excellente qualité des bicyclettes « Allegro », fabriquées en notre ville par M. Arnold Grandjean. En effet, le champion du monde Edgar Buchwalder, sur « Allegro », réussit à battre de manière magistrale les vingt-cinq coureurs professionnels internationaux, représentant quatre nations, qui disputaient ce critérium. La victoire de Buchwalder est très nette puisqu'il franchit la ligne d'arrivée en vainqueur et qu'il gagna 41 points aux sprints de passage, tandis que le second n'en obtint que 30 et le troisième 17. Les grands « témoins du guidon » ont livré une rude bataille au champion du monde, mais Buchwalder réussit à battre tous ses rivaux et à faire triompher les couleurs neuchâteloises des bicyclettes « Allegro ».

### Le Grand prix Condor

Cette importante épreuve s'est disputée hier sur le parcours: Lausanne, Vevey, Clarens, Blonay, Châtel - Saint-Denis, Vaulruz, Bulle, Romont, Lucens, Moudon, Châlet-à-Gobel, Lausanne, Nyon et Genève, soit 170 kilomètres.

Voici les résultats: 1. Albert Knutti, Sirmach, 4 h. 59' 37"; 2. Georges Guenin, la Chaux-de-Fonds; 3. Ernest Censi, Riehen; 4. Joseph Wagner, Zurich; 5. ex-aequo, Edmond Romano, Genève; Hans Müller, Bâle; Henri Schopfer, Renens; Ferdinand Borgoz, Lausanne; R. Jacot, la Chaux-de-Fonds; Pierre Luder, Genève; Joseph Jud, Wetzikon; Adolphe Schild, Genève; Roland Fantini, Lausanne; Emile Egli, Berne; Albert Maeder, Genève; A. Froidevaux, la Chaux-de-Fonds; A. Calame, la Chaux-de-Fonds; W. Thuillard, le Locle, même temps.

### HOCKEY SUR TERRE

#### Young Sprinters bat Stade-Lausanne II B par 6 à 2

L'équipe locale s'est rendue hier à Lausanne pour y disputer son dernier match de championnat suisse, partie serrée, où les alternatives du jeu, les attaques et contre-attaques furent plus égales que le score ne l'indique.

Young Sprinters est au complet: Uhler; Vouga, Du Pasquier; Key, Billeter et Grether; Lanini, Sévenet, Augier, Wey et de Vlaming. Après une première attaque, Stade-Lausanne a la malchance de voir un arrière se distordre un genou; un remplaçant intervient et la partie reprend. Les Neuchâtelois accusent une nette supériorité qui se manifeste par deux buts marqués par Wey. Sur une descente des Lausannois, le remplaçant évoqué plus haut sauve l'honneur.

Dès la reprise, Augier augmente la marque quand, au cours d'un « ca-fouillage », un arrière neuchâtelois a la malchance de glisser la balle dans son propre but. Pour la première fois de la saison, le compartiment offensif droit des Neuchâtelois donne à plein rendement. Augier, par deux fois, et de Vlaming ont conservé le sang-froid nécessaire pour conclure. A noter qu'un engagement-pénalité, accordé très justement à Young Sprinters, n'a donné aucun résultat.

Cette victoire de l'équipe neuchâteloise lui permet de remporter le titre de champion de groupe, avec 6 matches, dont 5 gagnés consécutivement et un goal-average de 24 à 4. Young Sprinters est digne d'obtenir des succès dans le match qui mettra en jeu le titre de champion romand, de même que dans ceux où se disputera le titre national.

## Un Neuchâtelois victime d'un accident dans le canton de Vaud

(De notre correspondant, par téléphone)

Dimanche, aux environs de 16 h., un accident de la circulation s'est produit entre Sullens et Bussigny. M. M. Sterchi, mécanicien-dentiste, domicilié à Neuchâtel, venait de Val-lorbe en auto et se dirigeait sur Lausanne, lorsqu'il heurta un brouette. La voiture se renversa et M. Sterchi fut douloureusement blessé au bras. Une demoiselle qui l'accompagnait, Mlle Glardon, reçut quelques éraflures aux mains. Les dégâts matériels sont importants.

## EN ANGLETERRE

### A la veille du couronnement on parle de menaces de grèves dans les transports

LONDRES, 25. — On s'inquiète vivement à Londres de la décision prise samedi par le Syndicat des transports en commun de décréter à partir du 30 avril la grève de tous les conducteurs et receivers d'autobus, si d'ici là la compagnie n'a pas fait droit à la demande des employés pour une journée de travail de sept heures et demie.

Cette inquiétude provient surtout du fait que cette grève, si elle éclate, se produira douze jours avant les fêtes du couronnement et à une époque où nécessairement la capitale sera pleine de visiteurs provinciaux et de touristes venus des Dominions et de pays étrangers.

Dans les milieux officiels, on annonce que le ministre du travail se mettra en rapports dès lundi avec les délégués patronaux et ouvriers, afin de rechercher les moyens d'empêcher un arrêt du trafic.

### Les Etats-Unis envisagent plus favorablement la convocation d'une conférence économique

WASHINGTON, 25 (Havas). — Les déclarations de MM. Baldwin et Neville Chamberlain aux Communes, ont encouragé les autorités américaines à suivre attentivement les manifestations qui se multiplient en Europe en faveur de la réunion d'une conférence internationale. Le gouvernement des Etats-Unis attend cependant de voir quel succès obtiendront les pays européens dans la préparation de cette conférence avant de se prononcer pour ou contre sa convocation.

### Encore une émeute en Hindoustan

25 tués, 150 blessés

LONDRES, 25. — Selon une déclaration officielle, une émeute a éclaté, mercredi, dans le village de Behror, Etat d'Alvar, en Hindoustan. La police ayant dû tirer sur la foule pour rétablir l'ordre, 25 personnes ont été tuées et 150 blessées.

### L'accroissement des cas d'aliénation mentale en France

LYON, 25. — Le conseil général du Rhône a adopté à l'unanimité, sur la proposition de M. Edouard Herriot, un vœu où, constatant l'accroissement du nombre des aliénés, il demande au ministre de la santé publique d'entreprendre une enquête sur les causes d'un fléau qui doit être, à tout prix, enravé.

### Une grave affaire de contrebande à la frontière italienne

CHIASSO, 25. — A la frontière de Ponte-Chiasso les gardes-frontière italiens ont fouillé l'automobile de l'industriel Carlo Vassalli, de Capolago. La voiture contenait des montres en or et en platine et des bracelets pour une valeur totale d'environ 200,000 francs. Le marchand et l'automobile ont été saisis. M. Carlo Vassalli a été arrêté.

### A Cully, un ouvrier de la voie est tué par le train

M. Adolphe Sallin, domicilié à Brent sur Montreux, employé de l'entreprise Rosso, de Vevey, qui travaillait sur la voie en gare de Cully, a été atteint, samedi, par l'avant de l'automotrice du train N° 1369, arrivant de Vevey à 10 h. 56; projeté à dix mètres sur le quai, le malheureux y resta inanimé. Un commis de la gare, M. Goy, se précipita à son secours et manda un médecin de Chexbres, qui ne put que constater le décès, dû à une fracture du crâne.

### Une chute mortelle au Salève

GENEVE, 26. — Dimanche après-midi, M. Walter Hefti, 28 ans, Glaronnais, pâtissier, qui excursionnait avec un ami au Salève, a fait une chute de 45 mètres et a été tué.

Par son grand stock de TISSUS ANGLAIS

**E. BARRET, tailleur**

DAMES ET MESSIEURS

Môle 3 - Neuchâtel

peut maintenir des prix avantageux et garantir la qualité

# CHRONIQUE REGIONALE

## A propos de la Loterie neuchâteloise...

En dépit de la fièvre coutumière des élections, les résultats du tirage de la Loterie neuchâteloise n'ont pas manqué de faire, ces jours derniers, l'objet de toutes les conversations.

Les paroles prononcées par M. Jacques Ribaux, notaire, au cours de la cérémonie du 17 courant à la Chaux-de-Fonds, ont fait — surtout — l'objet de maints commentaires. «... A l'heure actuelle, disait-il, il ne reste plus aucun billet en possession du bureau de la loterie. »

Or, il faut bien le dire, on ne croyait pas que tous les billets fussent vendus. Dès lors, comment expliquer cette déclaration ?

Eh bien, voici :

Il restait, en effet, un certain nombre de billets invendus. Ceux-ci ont été divisés en trois paquets égaux, placés dans des plis cachetés et répartis entre le fonds pour la vieillesse, le fonds de Malvilliers et la Pouponnière neuchâteloise. Ces trois institutions avaient l'obligation, si un des billets qui leur étaient attribués sortait au tirage, de ne conserver pour chacune d'elles qu'une somme de 2500 fr. au maximum et de verser au bureau de la loterie toute somme supérieure à ce montant. Nous pouvons affirmer que les trois œuvres citées plus haut ont été favorisées par le sort et qu'une somme de 7500 fr. a été répartie entre elles trois, sans qu'on puisse dire combien gagnaient les billets sortants qui leur avaient été distribués.

Ceci dit, on ne saurait passer sous silence les opinions diverses qui ont été émises dans le public après la publication de la lettre du « général » anonyme qui refusait de prendre possession des cent mille francs qu'il avait gagnés. Si le geste a été apprécié, la discrétion qui l'accompagnait a fait jaser. On s'est surtout étonné que la dite lettre eût été consignée dans un « ambulant ». Or, la poste consultée à ce propos, dit qu'un pli recommandé, glissé dans la boîte d'un ambulant, est évidemment accepté et délivré à son destinataire, mais que le nom de l'expéditeur n'étant pas connu et aucun récépissé n'étant délivré, ce recommandé-là, n'est pas un vrai recommandé.

Dès lors, ne conviendrait-il pas que l'expéditeur anonyme et anonyme dont le geste a provoqué une telle abondance de commentaires se fit connaître afin que les sceptiques soient convaincus et les convaincus conformés dans leur conviction ?

La personne qui nous a envoyé ce sujet une lettre signée L. R. est priée de se faire connaître de la rédaction de la « Feuille d'avis de Neuchâtel », aucune correspondance n'étant publiée dans nos colonnes si nous ne savons pas de qui elle émane. Discrétion assurée.

## LA VILLE

### LA physionomie de la rue après les élections

Etait-ce la température assez fraîche qui régnait hier soir ? Ou bien indifférence ? On ne sait. Mais il n'y eut pas, dans la rue, l'animation particulière à ces soirs d'élections. Tout au plus vit-on, peu après 19 heures, la foule se presser aux environs de l'immeuble de la « Feuille d'avis de Neuchâtel » pour recevoir le bulletin spécial et gratuit publié par notre journal et qui donnait les premiers résultats. L'animation, par contre, fut très grande dans les différents cercles où les résultats de la journée furent abondamment commentés.

### Mort subite

Dimanche soir, peu avant 18 heures, un habitant du Landeron, M. Nussbaumer, 71 ans, qui avait pris place dans le tram No 3, dans l'intention de se rendre chez une connaissance à Pesoux, s'est subitement affaissé en arrivant dans cette localité. Il est décédé peu après.

### L'assemblée générale de l'A. D. E. N.

Les efforts méritoires et discrets qui sont faits pour le développement économique de notre région sont depuis longtemps connus. Sans vaillants éclats de voix, l'A.D.E.N. poursuit un travail éminemment modeste — les moyens étant limités — mais qui s'avère efficace.

### AVIS TARDIFS

Ce soir, dès 20 h. 30

## AU GERCLE NATIONAL

### Soirée familière

pour fêter la victoire radicale et nationale

## COURS DES CHANGES

Table with 3 columns: Location, Demande, Offre. Includes Paris, Londres, New-York, Bruxelles, Milan, Berlin, Madrid, Amsterdam, Vienne, Prague, Stockholm, Buenos-Ayres, Montréal.

## Observatoire de Neuchâtel

Température: Moyenne: 11.6. Minimum: 6.6. Maximum: 16.5. Baromètre: Moyenne: 718.7. Vent dominant: Direction: Variable. Force: Variable.

## Hauteur du baromètre réduite à zéro

Table with 6 columns: Date, 20, 21, 22, 23, 24, 25. Shows barometric pressure readings.

## LA VILLE

### LA BÉROCHE

#### La vie militaire

(c) Depuis jeudi matin, une certaine animation, à laquelle l'on commence de s'habituer très volontiers, règne dans les rues de nos paisibles villages.

Pendant que nos troupiers sont en campagne, quelques hommes de corvée, font un brin de toilette dans les rues, tout autour des cantonnements, sans trop s'éloigner de la cuisine, bien entendu.

Des chaudières en ébullition un fumet des plus agréables s'échappe les cuisiniers sont en pleine activité, il s'agit d'être prêts, le retour des hommes approche, et sûrement qu'il y aura des estomacs bien creux.

Encore quelques jours, et nos braves troupiers de l'école de recrues I, 1/2 quitteront déjà nos murs, en remportant un agréable souvenir de ce vraiment trop court séjour à la Béroche.

## RÉGION DES LACS

### BIENNE

#### Un sauvetage

(c) Deux jeune gens s'étaient embarqués, dimanche, au début de l'après-midi, sur une légère embarcation lorsque, au milieu du lac, à la hauteur d'Alfermée, le vent, qui soufflait avec violence, fit chavirer le bateau. Les deux occupants furent jetés à l'eau. Leurs appels au secours furent heureusement entendus par des riverains qui, à l'aide d'une barque, se portèrent en toute hâte sur leur lieu. Ils réussirent à sauver « in extremis » les deux naufragés, qui s'étaient agrippés à leur bateau. Ils furent ramenés à Alfermée, où ils reçurent des soins.

## VALLÉE DE LA BROYE

### DOMDIDIER

#### Un élève se casse une jambe

(c) Le jeune Carrel, élève de l'école régionale de Domdidier, s'amusa avec ses camarades lors de la récréation de vendredi matin, lorsque, subitement, il tomba en poussant un cri. Ses camarades accoururent en même temps que le professeur. Le jeune garçon, âgé de 14 ans, avait une jambe cassée. Les premiers soins lui furent donnés immédiatement par un médecin.

## AVIS TARDIFS

Ce soir, dès 20 h. 30

## AU GERCLE NATIONAL

### Soirée familière

pour fêter la victoire radicale et nationale

## COURS DES CHANGES

Table with 3 columns: Location, Demande, Offre. Includes Paris, Londres, New-York, Bruxelles, Milan, Berlin, Madrid, Amsterdam, Vienne, Prague, Stockholm, Buenos-Ayres, Montréal.

## Observatoire de Neuchâtel

Température: Moyenne: 11.6. Minimum: 6.6. Maximum: 16.5. Baromètre: Moyenne: 718.7. Vent dominant: Direction: Variable. Force: Variable.

## Hauteur du baromètre réduite à zéro

Table with 6 columns: Date, 20, 21, 22, 23, 24, 25. Shows barometric pressure readings.

## VIGNOBLE

### LA BÉROCHE

#### La vie militaire

(c) Depuis jeudi matin, une certaine animation, à laquelle l'on commence de s'habituer très volontiers, règne dans les rues de nos paisibles villages.

Pendant que nos troupiers sont en campagne, quelques hommes de corvée, font un brin de toilette dans les rues, tout autour des cantonnements, sans trop s'éloigner de la cuisine, bien entendu.

Des chaudières en ébullition un fumet des plus agréables s'échappe les cuisiniers sont en pleine activité, il s'agit d'être prêts, le retour des hommes approche, et sûrement qu'il y aura des estomacs bien creux.

Encore quelques jours, et nos braves troupiers de l'école de recrues I, 1/2 quitteront déjà nos murs, en remportant un agréable souvenir de ce vraiment trop court séjour à la Béroche.

## RÉGION DES LACS

### BIENNE

#### Un sauvetage

(c) Deux jeune gens s'étaient embarqués, dimanche, au début de l'après-midi, sur une légère embarcation lorsque, au milieu du lac, à la hauteur d'Alfermée, le vent, qui soufflait avec violence, fit chavirer le bateau. Les deux occupants furent jetés à l'eau. Leurs appels au secours furent heureusement entendus par des riverains qui, à l'aide d'une barque, se portèrent en toute hâte sur leur lieu. Ils réussirent à sauver « in extremis » les deux naufragés, qui s'étaient agrippés à leur bateau. Ils furent ramenés à Alfermée, où ils reçurent des soins.

## VALLÉE DE LA BROYE

### DOMDIDIER

#### Un élève se casse une jambe

(c) Le jeune Carrel, élève de l'école régionale de Domdidier, s'amusa avec ses camarades lors de la récréation de vendredi matin, lorsque, subitement, il tomba en poussant un cri. Ses camarades accoururent en même temps que le professeur. Le jeune garçon, âgé de 14 ans, avait une jambe cassée. Les premiers soins lui furent donnés immédiatement par un médecin.

## AVIS TARDIFS

Ce soir, dès 20 h. 30

## AU GERCLE NATIONAL

### Soirée familière

pour fêter la victoire radicale et nationale

## COURS DES CHANGES

Table with 3 columns: Location, Demande, Offre. Includes Paris, Londres, New-York, Bruxelles, Milan, Berlin, Madrid, Amsterdam, Vienne, Prague, Stockholm, Buenos-Ayres, Montréal.

## Observatoire de Neuchâtel

Température: Moyenne: 11.6. Minimum: 6.6. Maximum: 16.5. Baromètre: Moyenne: 718.7. Vent dominant: Direction: Variable. Force: Variable.

## Hauteur du baromètre réduite à zéro

Table with 6 columns: Date, 20, 21, 22, 23, 24, 25. Shows barometric pressure readings.

CERCUEILS - INCINÉRATIONS Pompes funèbres générales L. WASSERFALLEN Seyon 19 - Tél. 51.108

Madame Sophie Perrenoud-Colin, ses enfants et petits-enfants, en Amérique; les enfants et petits-enfants de feu Madame Cécile Pierrehumbert-Colin, à Oron-la-Ville et Vevey; les enfants et petits-enfants de feu Monsieur Fritz Colin, à Serrone sur Corcelles et Montreux, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part du décès de leur chère sœur, tante et parente.

### Mademoiselle Marie COLIN

que Dieu a reprise à Lui, dans sa 82me année.

Corcelles (hospice de la Côte), le 25 avril 1937. Dieu est amour.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le 27 avril, à 14 heures.

Culte à 13 h. 30 à l'hospice de la Côte.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Ma grâce te suffit. II Corinthiens XII, v. 9.

Mademoiselle Marguerite Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds; Monsieur et Madame Paul-C. Jeanneret, à la Chaux-de-Fonds; Sœur Louisa Jeanneret, à Saint-Loup; Mademoiselle Alice Jeanneret, à Yverdon; Monsieur et Madame René-P. Jeanneret, à Anvers; Monsieur et Madame Henri-Ed. Jeanneret, à Bâle, et la famille de feu Monsieur le pasteur G. Borel-Girard, ont la grande douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Madame veuve Edouard BERGER

leur bien-aimée tante, grand'tante et parente que Dieu a rappelée à Lui le 24 avril 1937, dans sa 78me année, après une longue maladie.

Neuchâtel, le 24 avril 1937. (Beaux-Arts 6)

L'incinération sans suite aura lieu lundi 26 avril, à 13 heures.

Culte au domicile mortuaire, à 12 h. 45.

Les enfants, petits-enfants et les familles alliées de

### Madame veuve Isabelle GUTKNECHT, née THIEBAUD

ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur bien-aimée mère, grand'mère et parente, que Dieu a rappelée à Lui, à l'âge de 75 ans.

Serrières, le 26 avril 1937. I Thea. IV, 14.

L'enterrement, sans suite, aura lieu le mardi 27 avril, à 13 heures.

Domicile mortuaire: Serrières, Cité Suchard 2.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

Monsieur Louis Rosset, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Louis Rosset-Monard, fils, et leurs enfants, Monique-Antoinette et François-Louis, à Neuchâtel; Monsieur et Madame Fritz Hodel-Muhlethaler, à Bienne; Monsieur et Madame Albert Muhlethaler, à Charleroi, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte irréparable et cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

### Madame Albertine ROSSEL, née MUHLETHALER

leur très chère et bien-aimée épouse, mère, belle-mère, grand'mère et tante, décédée à l'âge de 76 ans, et qu'il plut à Dieu de reprendre à Lui, après une longue et très pénible maladie, supportée avec grand courage et patiente résignation.

Heureux ceux qui supportent patiemment l'épreuve, car, après avoir été éprouvés, ils recevront la couronne de vie. Jacques I, 12.

J'estime qu'il n'y a pas de proportion entre les souffrances du temps présent et la gloire qui nous attend. Romains VIII, 18.

L'ensevelissement, sans suite, aura lieu le mardi 27 avril, à 15 h.

Culte au domicile: rue du Temple-Neuf 6.

On ne touchera pas

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

## CHAPEAUX ROBES, MANTEAUX

Grandes Magasins de M. J. MOUTONNET

Température: Moyenne: 7.7. Minimum: 1.4. Maximum: 13.8. Baromètre: Moyenne: 716.5. Vent dominant: Direction: Variable. Force: Variable.

Etat du ciel: Clair. Fort vent du N.-O. jusqu'à 11 h. 30. Faible vent du S.-S.-E. l'après-midi. Vent du N. modéré à fort depuis 18 h. 45.

25 avril

Température: Moyenne: 7.7. Minimum: 1.4. Maximum: 13.8. Baromètre: Moyenne: 716.5. Vent dominant: Direction: Variable. Force: Variable.

Etat du ciel: Clair. Faible vent du N.-E. Fort joran depuis 13 h. 30.

## Militaires!

### Cours de répétition du régiment neuchâtelois

Militaires! abonnez-vous à la FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL pour la durée du cours, au prix de

80 centimes

**Pour bien commencer l'année  
les bonnes intentions ne suffisent pas,  
il faut les bonnes fournitures Reymond**

Tout pour l'école  
LIBRAIRIE - PAPETERIE

**Reymond**  
9, rue Saint-Honoré

# LOTÉRIE NEUCHÂTELOISE

## Tirage des primes spéciales de la deuxième tranche

En présence de Me Jacques Ribaux, notaire à Boudry, et des délégués de la Société neuchâteloise d'utilité publique, il a été procédé jeudi 22 avril 1937, par cinq jeunes filles de l'Orphelinat de l'Évole, au tirage au sort des primes spéciales (bons de paiement) offerts par la Loterie aux acheteurs de billets, dès le 1er avril.

Les 560 numéros ci-dessous sont sortis au tirage :

### Primes de Fr. 100.—

Nos 2300 7459 8181 8489 10365 14607 16569 17919 18348 18757.

### Primes de Fr. 50.—

Nos 331 485 1767 1783 2077 3118 3131 3910 4026 4147 4531 5169 6357 6633 6647 7091 7500 7828 8324 8580 9258 9278 9391 9678 10867 11145 11847 11882 11997 12294 13503 13875 14395 15077 15836 15884 16241 17650 17817 18071 18282 18582 19733 20076 20192 20274 20355 20569 21405 23997.

### Primes de Fr. 20.—

Nos 13 30 106 117 169 206 218 304 403 488 522 621 692 717 841 869 985 1057 1167 1238 1289 1376 1476 1482 1496 1522 1559 1673 1712 1766 1789 1811 1858 1870 1871 1881 1884 1899 1910 1984 2029 2042 2080 2302 2440 2458 2486 2496 2513 2514 2516 2531 2533 2552 2553 2558 2571 2573 2641 2646 2649 2740 2892 2941 2962 3044 3110 3169 3278 3294 3345 3365 3403 3431 3447 3529 3541 3543 3702 3737 3749 3790 3799 3833 3852 3858 3863 3885 3934 3969 3975 4010 4055 4078 4112 4211 4430 4431 4434 4506 4508 4548 4554 4555 4747 4775 4812 4866 4935 5096 5107 5119 5144 5199 5290 5295 5299 5308 5423 5540 5541 5552 5580 5602 5682 5709 5773 5814 5819 5949 6000 6002 6042 6052 6091 6128 6133 6186 6306 6319 6324 6343 6379 6406 6430 6455 6493 6507 6655 6659 6720 6771 6776 6779 6791 6802 6811 6837 6899 6979 6991 7075 7080 7107 7122 7153 7182 7286 7325 7337 7605 7646 7681 7688 7722 7726 7738 7765 7797 7806 7808 7817 7822 7860 7872 7936 8023 8067 8157 8182 8444 8455 8478 8506 8575 8613 8660 8673 8683 8698 8736 8740 8771 8861 8895 8897 8939 8968 9051 9108 9113 9158 9176 9281 9285 9316 9420 9464 9490 9493 9535 9603 9621 9670 9692 9709 9737 9740 9754 9851 9975 9991 10195 10351 10426 10459 10662 10851 10973 10974 11009 11054 11072 11220 11246 11301 11303 11304 11358 11367 11395 11438 11517 11525 11543 11569 11620 11696 11841 11864 11894 11951 11962 11963 12058 12129 12145 12276 12317 12332 12407 12462 12523 12567 12632 12643 12692 12693 12798 12962 12972 12985 12999 13036 13077 13212 13234 13261 13295 13324 13410 13441 13473 13494 13528 13577 13793 13829 13834 13879 14121 14188 14219 14239 14266 14298 14314 14315 14431 14653 14663 14676 14696 14712 14735 14766 14784 14785 14902 14921 14966 14969 14989 15011 15035 15212 15334 15347 15356 15401 15436 15440 15504 15564 15605 15654 15670 15680 15692 15715 15722 15734 15763 15802 15815 15832 15852 15882 15944 15957 15993 16022 16037 16054 16058 16082 16095 16114 16115 16185 16366 16371 16372 16376 16478 16543 16621 16625 16643 16650 16758 16781 16889 16941 16945 16956 16968 16972 16980 17043 17053 17080 17093 17179 17195 17228 17235 17275 17287 17292 17318 17319 17342 17417 17494 17520 17544 17602 17603 17604 17619 17645 17692 17730 17738 17742 17753 17766 17828 17841 18006 18053 18070 18109 18126 18178 18221 18258 18296 18321 18447 18529 18530 18589 18598 18609 18639 18843 18892 18893 18931 18935 18976 19105 19106 19132 19225 19227 19305 19309 19328 19352 19439 19617 19699 19710 19701 19836 19873 19900 19907 19952 19954 20003 20102 20178 20194 20229 20233 20234 20297 20354 20364 20419 20461 20491 20548 20575 20591 20593 20632 20749 20792 20818 20825 20900 20937 20989 21020 21064 21225 21247 21291 21324 21372 21374 21383 21495 21496 21926 21940 23924 23999 24014 24039 24042 24111 24141 24214 24419

Les bons de paiement seront expédiés directement aux gagnants par le Secrétaire de la Loterie Neuchâteloise. Ils seront remboursés, sans aucune retenue, jusqu'au 20 octobre 1937, par la Banque Cantonale Neuchâteloise exclusivement, aux commerçants et artisans du canton de Neuchâtel, auxquels ils auront été remis en paiement de marchandises.

SOCIÉTÉ NEUCHÂTELOISE D'UTILITÉ PUBLIQUE.



**dandy**

le complet distingué  
par sa coupe  
et son bien-allé

**VÊTEMENTS  
MOINE  
PESEUX**

**STAUFFER**  
horloger de précision  
**RÉPARE BIEN**  
Saint-Honoré 12

Pour les vins  
celui qui cherche  
le plus bas prix  
à la qualité — renonce  
à la qualité — A qui tient  
à la qualité — nous offrons

**rouge :**  
Montagne supérieur . . . . .90  
Rosé supérieur . . . . .95  
Minervois . . . . .1.10  
Montagne extra . . . . .1.10  
Rosé Castellan vieux 1.—  
Français extra . . . . .1.15  
Alicante . . . . .1.20  
Médéah . . . . .1.35  
Bourgogne . . . . .1.50

**ZIMMERMANN S. A.**

NOTRE SPÉCIALITÉ :  
**la ravissante lingerie  
tricot de soie**

Chemises jour et nuit  
Pantalons  
Combinaisons  
CHOIX MERVEILLEUX  
chez  
**Guye-Prêtre**  
Saint-Honoré Numa-Droz  
Magasin neuchâtelois



Lassitude printanière? Accélérez les échanges organiques  
grâce à cette précieuse habitude:  
3 fois par jour de l'**ELCHINA**  
Bout. orig. fr. 3.75, grande bout. fr. 6.25, cure complète fr. 20.—

Le nom tout seul, de la  
**TEINTURERIE  
THIEL**  
AU FAUBOURG DU LAC

est un gage de travail consciencieux

Teinture et nettoyage chimique  
de tous vêtements - Décatissage  
Plissage - Stoppage - Pressing  
Imperméabilisation  
Eulanisation

Dépôt à la Place Purry :  
**Office de photographie ATTINGER**

**Zwieback Kohler**

**Soleure**  
APPAREILS À GAZ

fera la  
**DÉMONSTRATION GRATUITE**  
de ses merveilleuses  
cuisinières à gaz les  
**28 et 29 avril**  
dès 20 h. 15

chez  
**H. BAILLOD & A.**  
NEUCHÂTEL  
RUE DU BASSIN 4

IL Y AURA DÉGUSTATION

La bicyclette **CORDEY**  
GEORGES  
la marque de qualité qui s'im-  
pose ainsi que ses fameuses **Norton**

VENTE ECHANGE RÉPARATIONS  
ÉCLUSE 29 TEL 53.427

**Des mites! Des mites!**

On les voit déjà voler! Il est temps  
de mettre les fourrures et les objets  
de laine dans des sacs antimites  
qui, seuls, protègent efficacement  
contre la voracité de ces insectes.  
SACS à partir de 70 centimes.

**Delachaux & Niestlé S. A.**  
Papeterie — 4, rue de l'Hôpital

**Grande vente  
de  
MERCERIE**



RUBAN SATIN pour bretelles teintes  
pastel . . . la pièce de 2 1/2 mètres —.25

IMPERDABLES triangle de trois dou-  
zaines, grandeurs assorties . . . . .—25

CHAUSSE-PIEDS nickelé, article  
très solide . . . . . la pièce —.30

LACETS-SOULIERS, le lot de six  
paires, 90 cm. de long . . . . . le lot —.25

ELASTIQUE LAVABLE, qualité forte,  
la pièce de 3 mètres . . . . . —.45

ROULETTE A PATRON bonne exécu-  
tion . . . . . la pièce au choix —.30

RUBAN METRIQUE qualité éprouvée,  
la pièce depuis . . . . . —.15

PUNAISES MÉTAL, la boîte de 250  
pièces, très avantageux . . . . . —.25

BOUTONS AUTOMATIQUES très du-  
rables . . . . . la boîte seulement —.15

EXTRAFORT mercerisé, teintes mode,  
la pièce de 5 mètres . . . . . —.35

FIL EXTRA-GLACE  
la bobine de 500 yards —.25

CHEVILIERE forte, écarpe ou blanche,  
pour attaches ou suspentes, la pièce  
de 3 mètres . . . . . —.15

FAUFIL ÉCRU  
le bobin seulement —.15

BOUTONS NACRE bonne qualité, la  
carte de 6 douz. grandeurs assorties —.95

ARRONDISSEURS pour robes et jupes,  
article très pratique . . la garniture 2.95

**BOUTONS FANTAISIE**  
Du modeste bouton en nacre blanc aux gracieu-  
ses fantaisies qui complètent si heureusement  
une toilette, vous trouvez AU SANS RIVAL  
un choix immense de mercerie

Si vous cherchez une idée pour moderniser à bon compte votre toilette  
printanière, venez voir cette vente. Sans engagement, bien entendu!  
Vous verrez de ravissants colifichets, les toutes dernières créations.  
Boucles et ceintures un immense choix, et les prix, comme toujours,  
très avantageux!

**GRANDS MAGASINS  
au SANS RIVAL**  
P. GONSET - HENRIOUD S. A. NEUCHÂTEL

**Voici douze  
commerçants  
qui ne demandent  
qu'à vous donner satisfaction**

|   |  |  |
|---|--|--|
| <b>G. HERMANN</b><br>TAPISSIER-DÉCORATEUR<br>Place des Halles 2 Tél. 53.484<br>Spécialiste pour<br>meubles rembourrés<br>Lingerie complète<br>Réparations soignées                                | Toutes les fournitures<br>pour les écoles<br><b>Papeterie moderne</b><br>Mme Vve<br><b>JULES MEYSTRE</b><br>Rue du Seyon                     | A la Maille d'Or<br>Rue du Trésor 2<br><b>La maison<br/>spéciale<br/>des bas</b><br>GRAND CHOIX<br>Marques de qualité                    |
| <b>PAPETERIE-<br/>LIBRAIRIE<br/>DES<br/>TERREAUX S.<br/>A.</b><br>Fournitures<br>générales  | Vos biscottes<br>Vos zwiebacks<br>Vos pains à toast<br>à la boulangerie<br><b>ROULET</b>   | Un meuble<br>qui plaît, qui tient<br>et qui dure<br>chez<br><b>SCHNEIDER</b><br>artisan ébéniste<br>ÉVOLE 9                              |
| <b>BICYCLETTES<br/>ACCESSOIRES<br/>RÉPARATIONS<br/>MARCEL BORNAND</b><br>TEMPELNEUF 6<br>NEUCHÂTEL  | <b>BOUCHERIE<br/>M. VUITHIER</b><br>Téléph. 51.068<br><b>SAUCISSONS</b><br>marchandise<br>de première qualité<br>Saucisse à rôtir<br>Atriaux | <b>MEUBLES<br/>D'OCCASION</b><br>GRAND CHOIX<br>BAS PRIX<br><b>E. PAUCHARD</b><br>Terreaux 2, 1er étage<br>Tél 52.806                    |
| Horlogerie - Bijouterie<br><b>Daniel MARTHE</b><br>Horloger de précision<br>Rue du Trésor 2 Neuchâtel<br>répare et vend bijoux,<br>argenterie et montres en<br>tous genres au plus juste<br>prix. | <b>PHOTO CASTELLANI</b><br>Spécialiste<br>des travaux<br>d'amateurs<br>La copie 6x9<br><b>10' C.</b>   | Votre montre est<br>soigneusement réparée<br>à la<br>Clinique des Montres<br><b>F. Jacot-Rosselet</b><br>Rue Saint-Honoré 1<br>1er étage |

La satisfaction que respire  
tout son être provient de la  
sécurité que lui procurent les  
polices de la «Winterthur».

Cette sécurité vous l'ac-  
querrez aussi en concluant  
une assurance à la

«Winterthur»

Société Suisse  
d'Assurance contre les Accidents  
à Winterthur.

La sécurité ne coûte qu'une  
modeste prime. L'insécurité  
éventuellement une fortune!



Pour toutes assurances Accidents, Res-  
ponsabilité civile, Automobile, Vol par  
effraction, et Cautionnement, demandez  
renseignements gratuits à :

Robert WYSS, Agent général, Neuchâtel  
W. MOSER, inspecteur, Pesoux  
W. ROQUIER, inspecteur, Neuchâtel

# Le triple scrutin neuchâtelois

Les cinq conseillers d'Etat sont réélus  
Fort recul socialiste dans l'élection du  
Conseil d'Etat et du Grand Conseil

La loi anticommuniste acceptée par 17516 oui contre 8596 non

Sont élus membres du Conseil d'Etat:

- Edgar RENAUD** par 16,364 voix
- Ernest BEGUIN** » 16,206 »
- Jean HUMBERT** » 16,170 »
- Antoine BOREL** » 16,069 »
- Alfred GUINCHARD** » 15,648 »

Obtiennent des voix:

- Henri PERRET** 9588 voix
- Paul GRABER** 9054 »

Il y a trois ans, au lendemain de ces mêmes élections générales, nous écrivions que les conditions dans lesquelles s'était engagée la lutte pour repousser les cinq fauteuils du Conseil d'Etat n'avaient jamais été plus nettes et plus simples. Le scrutin d'hier n'a pas été inférieur à son prédécesseur quant à cette double qualité. Mais la situation était fort différente: en 1934, l'extrême-gauche socialiste portait à l'assaut de la majorité gouvernementale, opposant ses méthodes à celles suivies jusqu'ici. Aujourd'hui, les socialistes, en ne présentant que deux candidats, ne cherchaient pas autre chose qu'une participation au gouvernement. Bornons-nous à noter ce premier fait que le temps et la place nous empêchent de commenter et qui, pourtant, permet d'expliquer beaucoup de choses. Et, puisqu'il nous faut nous limiter au plus immédiat et au plus tangible, arrêtons-nous au caractère dominant de ces journées des 24 et 25 janvier: le gros recul socialiste.

En effet, tandis que les candidats de l'entente nationale maintiennent à peu de chose près les chiffres de 1934, les deux candidats de la liste bleue enregistrent un recul qui ressort du tableau ci-dessous:

|                    | 1934   | 1937  |
|--------------------|--------|-------|
| Henri Perret . . . | 13,169 | 9,588 |
| Paul Graber . . .  | 12,580 | 9,054 |

C'est la confirmation de la courbe descendante, commencée à l'élection partielle de 1933, M. Graber ayant atteint le point culminant en 1931 avec 13,028 voix.

D'où provient ce recul? Les chiffres du scrutin montrent qu'à part quelques localités rurales, les électeurs perdus par les socialistes ne sont pas allés grossir les rangs nationaux. Le déchet, qui se répartit sur toutes les régions du canton, provient en partie de la dépopulation, en partie d'une abstention des troupes qui se rangeaient derrière le drapeau socialiste. Il n'est pas interdit de penser que les divergences qui sont apparues entre certaines tendances du parti ne sont pas étrangères à ce phénomène. On se rendra mieux compte de la situation en comparant les résultats par district:

| DISTRICTS                   | GRABER |      | PERRET |      |
|-----------------------------|--------|------|--------|------|
|                             | 1934   | 1937 | 1934   | 1937 |
| Neuchâtel . . . . .         | 2515   | 1816 | 2642   | 1956 |
| Boudry . . . . .            | 1125   | 688  | 1218   | 792  |
| Val-de-Travers . . . . .    | 1421   | 1156 | 1465   | 1202 |
| Val-de-Ruz . . . . .        | 503    | 339  | 577    | 402  |
| Le Locle . . . . .          | 2714   | 1476 | 2210   | 1519 |
| La Chaux-de-Fonds . . . . . | 4902   | 3579 | 5057   | 3717 |

Quoi qu'il en soit, la position du Conseil d'Etat, renommé en bloc pour une nouvelle législature, sort affermie et augmentée de ce scrutin. Il est trop certain que le peuple demande à pouvoir faire confiance à ses dirigeants. Cette confiance est aujourd'hui plus que jamais nécessaire: la législature qui s'achève aura été celle des échecs et des sacrifices. Celle qui s'ouvre devra présider au redressement du pays, anéanti par une longue crise et chargé du poids de lourdes erreurs. Il est particulièrement heureux notamment qu'au moment même où le conseil reprend ses justes droits, où la centralisation que nous subissons enregistre échecs sur échecs, le gouvernement neuchâtelois puisse, dans les nombreuses et importantes questions qui ne manqueront pas d'être débattues avec l'autorité fédérale, se prévaloir de l'appui sans réserve de la plus large partie de la population et du pays. (w.)

## Quelques commentaires sur la physionomie du nouveau Grand Conseil

Les élections au Grand Conseil reflètent celles du Conseil d'Etat. Ici aussi, le recul socialiste est net. Ce parti perd 7 sièges en tout dans le canton (3 à la Chaux-de-Fonds, 2 au Locle, 1 à Boudry et 1 à Neuchâtel) et voit ainsi ses effectifs ramenés de 40 à 33. Notons que c'est lui qui fait ainsi les frais de la diminution de la population, entraînant, comme on sait, celle des sièges de grands conseillers (98 au lieu de 101).

Ce sont les radicaux, par contre qui sont les vainqueurs de la journée parlementaire, renforçant le nombre de leurs mandats de 29 à 32. Ils gagnent, en effet, deux sièges à la Chaux-de-Fonds et 1 à Neuchâtel. Partout ailleurs, ils maintiennent leurs positions.

Au district du Locle, le p. p. n., seul parti bourgeois, obtient un mandat de plus (8 au lieu de 7) et le parti libéral en fait de même au district de Boudry (6 au lieu de 5). A la Chaux-de-Fonds, l'action neuchâteloise compte six députés (trois p. p. n. et trois libéraux). Au total, les progressistes ont donc 11 sièges au lieu de 10 et les libéraux 22 au lieu de 21.

Le candidat démocrate populaire figurant sur la liste d'action neuchâteloise n'est pas élu. C'est donc un radical qui prend sa place.

Quant aux communistes, tant à la Chaux-de-Fonds qu'au Locle, ils n'ont pas obtenu le quorum.

| Communes et districts            | Renaud      | Béguin      | Humbert     | Borel       | Guinchard   | Perret      | Grabert     | Loi anti-communiste |             |
|----------------------------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|---------------------|-------------|
|                                  |             |             |             |             |             |             |             | Oui                 | Non         |
| <b>Neuchâtel</b>                 |             |             |             |             |             |             |             |                     |             |
| Neuchâtel . . . . .              | 2744        | 2689        | 2731        | 2645        | 2557        | 1455        | 1347        | 2894                | 1249        |
| Serrières . . . . .              | 285         | 281         | 276         | 274         | 265         | 207         | 193         | 314                 | 166         |
| La Coudre . . . . .              | 109         | 108         | 107         | 107         | 100         | 64          | 62          | 111                 | 63          |
| Hauterive . . . . .              | 92          | 92          | 91          | 90          | 85          | 33          | 31          | 85                  | 40          |
| Saint-Blaise . . . . .           | 327         | 320         | 320         | 313         | 306         | 45          | 38          | 317                 | 49          |
| Marin-Epagnier . . . . .         | 133         | 137         | 135         | 133         | 137         | 28          | 25          | 135                 | 30          |
| Thielle-Wavre . . . . .          | 39          | 39          | 39          | 39          | 39          | 1           | 1           | 41                  | 1           |
| Cornaux . . . . .                | 68          | 68          | 68          | 68          | 65          | 5           | 5           | 68                  | 5           |
| Cressier . . . . .               | 141         | 141         | 142         | 140         | 141         | 21          | 19          | 141                 | 20          |
| Enges . . . . .                  | 54          | 54          | 54          | 54          | 54          | 1           | 1           | 53                  | 1           |
| Le Landeron . . . . .            | 281         | 279         | 274         | 272         | 279         | 74          | 73          | 291                 | 66          |
| Lignières . . . . .              | 130         | 129         | 129         | 129         | 129         | 22          | 21          | 128                 | 22          |
| <b>Total</b>                     | <b>4403</b> | <b>4337</b> | <b>4366</b> | <b>4264</b> | <b>4156</b> | <b>1956</b> | <b>1816</b> | <b>4578</b>         | <b>1712</b> |
| <b>Boudry</b>                    |             |             |             |             |             |             |             |                     |             |
| Boudry . . . . .                 | 275         | 271         | 276         | 273         | 261         | 87          | 78          | 296                 | 79          |
| Cortailod . . . . .              | 232         | 228         | 227         | 224         | 214         | 53          | 46          | 244                 | 41          |
| Colombier . . . . .              | 424         | 417         | 414         | 417         | 396         | 44          | 36          | 428                 | 38          |
| Auvernier . . . . .              | 196         | 190         | 194         | 190         | 181         | 41          | 34          | 195                 | 39          |
| Peseux . . . . .                 | 415         | 408         | 406         | 400         | 372         | 259         | 234         | 428                 | 280         |
| Corcelles-Cormondrèche . . . . . | 386         | 376         | 384         | 383         | 354         | 93          | 86          | 391                 | 91          |
| Bôle . . . . .                   | 107         | 102         | 107         | 106         | 98          | 29          | 24          | 114                 | 18          |
| Rochefort . . . . .              | 119         | 119         | 117         | 117         | 114         | 21          | 12          | 126                 | 10          |
| Brot-dessous . . . . .           | 17          | 16          | 16          | 17          | 15          | 21          | 19          | 27                  | 7           |
| Bevaix . . . . .                 | 297         | 293         | 291         | 292         | 275         | 46          | 37          | 285                 | 51          |
| Gorgier-Chez-le-Bart . . . . .   | 165         | 161         | 163         | 160         | 155         | 32          | 26          | 159                 | 36          |
| Saint-Aubin-Sauges . . . . .     | 179         | 177         | 178         | 173         | 173         | 53          | 44          | 189                 | 41          |
| Fresens . . . . .                | 29          | 29          | 29          | 29          | 29          | 3           | 3           | 31                  | 1           |
| Montalchez . . . . .             | 31          | 31          | 31          | 31          | 31          | 1           | 1           | 35                  | —           |
| Vaumarcus-Vernéaz . . . . .      | 32          | 32          | 31          | 32          | 32          | 9           | 8           | 29                  | 8           |
| <b>Total</b>                     | <b>2904</b> | <b>2850</b> | <b>2864</b> | <b>2844</b> | <b>2700</b> | <b>792</b>  | <b>688</b>  | <b>2977</b>         | <b>690</b>  |
| <b>Val-de-Travers</b>            |             |             |             |             |             |             |             |                     |             |
| Môtiers . . . . .                | 148         | 147         | 148         | 144         | 145         | 65          | 61          | 157                 | 59          |
| Couvet . . . . .                 | 420         | 416         | 415         | 413         | 410         | 306         | 293         | 408                 | 303         |
| Travers . . . . .                | 249         | 246         | 248         | 247         | 246         | 114         | 114         | 266                 | 108         |
| Noiraigue . . . . .              | 89          | 89          | 91          | 89          | 88          | 52          | 51          | 91                  | 57          |
| Boveresse . . . . .              | 65          | 64          | 64          | 64          | 60          | 35          | 32          | 64                  | 34          |
| Fleurier . . . . .               | 492         | 490         | 489         | 487         | 483         | 340         | 327         | 502                 | 324         |
| Buttes . . . . .                 | 106         | 107         | 106         | 103         | 104         | 117         | 113         | 120                 | 101         |
| La Côte-aux-Fées . . . . .       | 121         | 119         | 119         | 118         | 107         | 19          | 15          | 113                 | 18          |
| Saint-Sulpice . . . . .          | 88          | 88          | 85          | 86          | 88          | 79          | 77          | 92                  | 82          |
| Les Verrières . . . . .          | 221         | 221         | 222         | 220         | 217         | 63          | 61          | 224                 | 63          |
| Les Bayards . . . . .            | 125         | 123         | 126         | 126         | 123         | 12          | 12          | 116                 | 20          |
| <b>Total</b>                     | <b>2124</b> | <b>2110</b> | <b>2113</b> | <b>2097</b> | <b>2071</b> | <b>1202</b> | <b>1156</b> | <b>2153</b>         | <b>1169</b> |
| <b>Val-de-Ruz</b>                |             |             |             |             |             |             |             |                     |             |
| Cernier . . . . .                | 238         | 237         | 231         | 233         | 233         | 55          | 50          | 246                 | 49          |
| Chézarid-Saint-Martin . . . . .  | 168         | 174         | 172         | 173         | 168         | 43          | 36          | 165                 | 44          |
| Dombresson . . . . .             | 189         | 190         | 177         | 185         | 187         | 39          | 30          | 181                 | 39          |
| Villiers . . . . .               | 57          | 57          | 54          | 56          | 57          | 5           | 3           | 56                  | 3           |
| Le Pâquier . . . . .             | 64          | 63          | 62          | 62          | 60          | 5           | 3           | 61                  | 5           |
| Savagnier . . . . .              | 136         | 138         | 134         | 137         | 136         | 9           | 8           | 138                 | 8           |
| Fenin-Vilars-Saules . . . . .    | 57          | 57          | 55          | 54          | 57          | 6           | 5           | 54                  | 8           |
| Fontaines . . . . .              | 72          | 73          | 73          | 69          | 71          | 27          | 23          | 72                  | 24          |
| Engollon . . . . .               | 20          | 20          | 20          | 20          | 20          | 0           | 0           | 20                  | —           |
| Fontainemelon . . . . .          | 98          | 98          | 95          | 96          | 95          | 64          | 62          | 109                 | 51          |
| Les Hauts-Geneveys . . . . .     | 49          | 49          | 49          | 49          | 48          | 36          | 34          | 57                  | 28          |
| Bonde-Villiers . . . . .         | 99          | 98          | 100         | 97          | 96          | 6           | 5           | 98                  | 6           |
| Valangin . . . . .               | 65          | 64          | 63          | 64          | 62          | 38          | 36          | 71                  | 31          |
| Coffrane . . . . .               | 79          | 77          | 78          | 76          | 75          | 10          | 10          | 86                  | 4           |
| Geneveys-sur-Coffrane . . . . .  | 108         | 105         | 102         | 103         | 103         | 55          | 51          | 96                  | 40          |
| Montmollin . . . . .             | 27          | 27          | 27          | 27          | 26          | 4           | 3           | 29                  | 2           |
| <b>Total</b>                     | <b>1526</b> | <b>1527</b> | <b>1492</b> | <b>1501</b> | <b>1494</b> | <b>402</b>  | <b>339</b>  | <b>1539</b>         | <b>342</b>  |
| <b>Le Locle</b>                  |             |             |             |             |             |             |             |                     |             |
| Le Locle . . . . .               | 1153        | 1147        | 1135        | 1143        | 1129        | 1300        | 1271        | 1541                | 1124        |
| Les Brenets . . . . .            | 203         | 203         | 198         | 203         | 202         | 102         | 100         | 226                 | 80          |
| Cerneux-Péquignot . . . . .      | 84          | 84          | 84          | 84          | 84          | 5           | 5           | 89                  | 2           |
| La Brévine . . . . .             | 164         | 168         | 165         | 163         | 161         | 9           | 7           | 166                 | 10          |
| Le Bémont . . . . .              | 67          | 65          | 64          | 65          | 55          | 3           | 1           | 59                  | 8           |
| Chaux-du-Milieu . . . . .        | 88          | 84          | 81          | 86          | 79          | 11          | 11          | 80                  | 14          |
| Les Ponts . . . . .              | 193         | 194         | 191         | 193         | 182         | 89          | 81          | 230                 | 47          |
| Brot-Plamboz . . . . .           | 69          | 69          | 69          | 69          | 68          | 0           | 0           | 78                  | —           |
| <b>Total</b>                     | <b>2016</b> | <b>2014</b> | <b>1987</b> | <b>2006</b> | <b>1960</b> | <b>1519</b> | <b>1476</b> | <b>2261</b>         | <b>1285</b> |
| <b>La Chaux-de-Fonds</b>         |             |             |             |             |             |             |             |                     |             |
| La Chaux-de-Fonds . . . . .      | 3073        | 3051        | 3043        | 3035        | 2959        | 3582        | 3456        | 3665                | 3276        |
| Les Eplatures . . . . .          | 81          | 81          | 80          | 79          | 79          | 96          | 88          | 101                 | 87          |
| Les Planchettes . . . . .        | 49          | 49          | 49          | 49          | 48          | 3           | 2           | 46                  | 7           |
| La Sagne . . . . .               | 188         | 187         | 184         | 186         | 183         | 36          | 33          | 196                 | 28          |
| <b>Total</b>                     | <b>3391</b> | <b>3368</b> | <b>3348</b> | <b>3357</b> | <b>3269</b> | <b>3717</b> | <b>3579</b> | <b>4008</b>         | <b>3398</b> |

| Districts                   | Renaud       | Béguin       | Humbert      | Borel        | Guinchard    | Perret      | Grabert     | Loi anti-communiste |             |
|-----------------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|--------------|-------------|-------------|---------------------|-------------|
|                             |              |              |              |              |              |             |             | Oui                 | Non         |
| Neuchâtel . . . . .         | 4403         | 4337         | 4366         | 4264         | 4156         | 1956        | 1816        | 4578                | 1712        |
| Boudry . . . . .            | 2904         | 2850         | 2864         | 2844         | 2700         | 792         | 688         | 2977                | 690         |
| Val-de-Travers . . . . .    | 2124         | 2110         | 2113         | 2097         | 2071         | 1202        | 1156        | 2153                | 1169        |
| Val-de-Ruz . . . . .        | 1526         | 1527         | 1492         | 1501         | 1494         | 402         | 339         | 1539                | 342         |
| Le Locle . . . . .          | 2016         | 2014         | 1987         | 2006         | 1960         | 1519        | 1476        | 2261                | 1285        |
| La Chaux-de-Fonds . . . . . | 3391         | 3368         | 3348         | 3357         | 3269         | 3717        | 3579        | 4008                | 3398        |
| <b>Total</b>                | <b>16364</b> | <b>16206</b> | <b>16170</b> | <b>16069</b> | <b>15648</b> | <b>9588</b> | <b>9054</b> | <b>17516</b>        | <b>8596</b> |

## Le Grand Conseil est formé de

|                            |    |      |
|----------------------------|----|------|
| Radicaux . . . . .         | 32 | (29) |
| Libéraux . . . . .         | 22 | (21) |
| Progressistes nat. . . . . | 11 | (10) |
| Socialistes . . . . .      | 33 | (40) |
| Démocrates pop. . . . .    | 0  | (1)  |

District de Neuchâtel

25 députés. (Il y avait en 1934: 9 radicaux, 8 libéraux, 8 socialistes).

Sont élus: 10 rad., 8 lib., 7 soc.

- Bonjour Ernest, rad. . . . . 2333
- Petitpierre Max, rad. . . . . 2322
- Geiser Ernest, rad. . . . . 2301
- Losey Emile, rad. . . . . 2290
- Berthoud Henri, rad. . . . . 2280
- Court Pierre, rad. . . . . 2276
- Ruedin Romain, rad. . . . . 2236
- Studer Arthur, rad. . . . . 2207
- Rusch Werner, rad. . . . . 2201
- Garcin Louis, rad. . . . . 2183
- Favarger Pierre, lib. . . . . 2108
- Chable Jacques, lib. . . . . 2077
- DuPasquier Claude, lib. . . . . 2065
- Krebs Jean, lib. . . . . 2055
- Gicot Casimir, lib. . . . . 2054
- Humbert-Droz Adolphe, L. . . . . 2021
- Béguin Jacques, lib. . . . . 2008
- Niedermann Max, lib. . . . . 1995
- Pipy Charles, soc. . . . . 1819
- Tschumi Albert, soc. . . . . 1815
- Dudan Auguste, soc. . . . . 1803
- Wenger Jean, soc. . . . . 1795
- Persoz Léon, soc. . . . . 1791
- Hirt Henri, soc. . . . . 1781
- Rebeaud Edmond, soc. . . . . 1777